

MEMORIAL

**Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg**

**MEMORIAL**

**Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg**

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 917**14 septembre 2004****SOMMAIRE**

Arc Constructions S.A., Kehlen	44002	G.G. Investments S.A., Luxembourg	43994
Archi Made in Luxembourg S.A., Bereldange	44003	Gardula Invest S.A., Ehlerange	43990
Astringo Holdings S.A., Luxembourg	43991	GE Capital Equity Holdings, S.à r.l., Luxembourg-Kirchberg	43987
Beckmann & Jörgensen Holding S.A., Luxembourg	43996	GE Capital Equity Holdings, S.à r.l., Luxembourg-Kirchberg	43987
Boucherie Belle Etoile Tossenber S.A., Bertrange	44001	Geographic Information Management S.A., Luxembourg	44001
Bourbon Immobilière S.A., Luxembourg	43971	Gérard et Cie, S.à r.l., Oberkorn	43977
(Le) Bourgeon S.A., Luxembourg	43990	Gruppo Fabbri International S.A., Luxembourg ..	43996
Bulfin S.A., Luxembourg	43992	H.I.S. S.A.H., Luxembourg	43995
Business Continuity Systems S.A., Luxembourg ..	43992	HKL (Tamar), S.à r.l., Luxembourg	43997
CAE Euroco, S.à r.l., Luxembourg	43997	HKL Holdings (PPI), S.à r.l., Luxembourg	43993
Cactus Bazar S.A., Bertrange	44001	Hocarest Concept S.A., Bertrange	43992
Celan Holding S.A., Luxembourg	43991	IC Invest Holdings S.A., Luxembourg	43989
Chemtech S.A., Luxembourg	44002	Immobilière Belle Etoile II S.A., Bertrange	44001
Cila Holdings S.A., Luxembourg	43993	Immobilière Biereldeng II S.A., Bertrange	43999
Coiffure Casting, S.à r.l., Livange	44002	Immobilière de Warken S.A., Luxembourg	43988
Commandite Financière Holding S.A., Luxembourg	43995	Immobilière Fraenzbach II S.A., Bertrange	44001
Conseil Europe S.A., Luxembourg	43998	Immobilière Les Remparts S.A., Bertrange	43999
Consilux, S.à r.l., Luxembourg	43970	Immobilière Mersch II S.A., Bertrange	44000
Constructions Métalliques Guy Gardula S.A., Ehlerange	43990	Immobilière Op der Hart II S.A., Bertrange	44000
Corefi Finance S.A., Steinfert	44003	Immobilière Walebroch II S.A., Bertrange	43998
Corefi Finance S.A., Steinfert	44003	Immobilière Windhof II S.A., Bertrange	44000
Croce Del Sud S.A., Luxembourg	43998	Inmar International S.A., Luxembourg	43996
Dahschur S.A., Luxembourg	43999	Intercone S.A.H., Luxembourg	43984
DC Systèmes de Sécurité, S.à r.l., Niederkorn ..	43991	Kerschenmeyer Constructions, S.à r.l., Waldbredimus	43993
Dynamics S.A., Luxembourg	43995	Kochia S.A., Luxembourg	43971
Edizione Participations S.A., Luxembourg	43986	Liberté Financière S.A., Luxembourg	43995
Edizione Participations S.A., Luxembourg	43986	Lucille 3 S.A., Luxembourg	43998
Edizione Participations S.A., Luxembourg	43986	Marine International Opérations S.A., Luxembourg	43972
Elma Finance S.A., Steinfert	43991	Marine International Opérations S.A., Luxembourg	43972
Eurosteel Investments S.A.H., Luxembourg-Kirchberg	43994	Micro Warehouse Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg	43985
Factor Ltd S.A., Luxembourg	43990	Milioni International S.A., Luxembourg	43987
Femmes, On Vous Aime S.A., Ettelbruck	43992	Milioni International S.A., Luxembourg	43987
Forêt Holding S.A., Luxembourg	43994	Mirror Tre, S.à r.l., Luxembourg	43973
Fun International Holding S.A., Luxembourg	44000		
G.G. Industrie, S.à r.l., Ehlerange	43986		

Mon Cadeau, S.à r.l., Schifflange	44002	Saga Conseil Holding S.A., Luxembourg	43970
Naftofina Holding S.A., Luxembourg	43977	Société de Construction Immobilière Franco-	
Negolux International, S.à r.l., Luxembourg	44002	Belge S.A., Luxembourg	44000
Parc Faïence S.A., Luxembourg	44002	Sofinmer S.A., Luxembourg	43996
PixelFarm, S.à r.l., Mamer	43993	Sommellerie de France, S.à r.l., Walferdange	43990
Private Trust S.A., Luxembourg	43992	Soprofi S.A., Steinfot	43991
QP Gas Trading (QGII), S.à r.l., Luxembourg	43978	Supermarché Belle Etoile S.A., Bertrange	43997
QP LNG Services (QGII), S.à r.l., Luxembourg	44004	Tailor & Earth S.A. Promotions Luxembourg,	
R.P. Constructions Rainer Parmentier, S.à r.l.,		Howald	43985
Huldange	43971	Tailor & Earth S.A. Promotions Luxembourg,	
R.P. Constructions Rainer Parmentier, S.à r.l.,		Howald	43985
Huldange	43972	Tipper Holding S.A., Luxembourg	43999
(The) Re-Company S.A., Luxembourg	43988	VF Investments, S.à r.l., Luxembourg	43988
(The) Re-Company S.A., Luxembourg	43989	Victoria Holding, S.à r.l., Luxembourg	44010
Rhin-Neckar S.A., Luxembourg	43970	Walser Portfolio, Sicav, Luxembourg	43989
Ribelle Investment S.A., Luxembourg	43999	Zen It S.A., Luxembourg	43988

RHIN-NECKAR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 49, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 55.707.

Les comptes annuels au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 15 juillet 2004, réf. LSO-AS04495, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 juillet 2004.

RHIN-NECKAR S.A., Société Anonyme

Signature

(056869.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2004.

CONSILUX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg, 55, rue Charles Arendt.
R. C. Luxembourg B 88.853.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 5 juillet 2004, réf. LSO-AS01113, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 juillet 2004.

Signature.

(056249.3/534/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juillet 2004.

SAGA CONSEIL HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2016 Luxembourg, 1, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 72.141.

EXTRAIT

Il résulte des résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire qui s'est tenue extraordinairement ce 26 mai 2004 que:

- Monsieur Jerry Hilger, Mandataire commercial, demeurant professionnellement, 1, bd Royal, L-2016 Luxembourg;
- Monsieur Frédérick Fasel, directeur adjoint de banque, demeurant à Luxembourg;
- Monsieur Gabriel Safdie, gérant de fortune, demeurant à CH-1204 Genève,

sont réélus Administrateurs pour une durée de trois années, leurs mandats prenant fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2006;

Et que:

- H.R.T. REVISION, S.à r.l., ayant son siège social sis Val Fleuri, 23, L-1526 Luxembourg,

est élue Commissaire aux Comptes pour une durée de trois années, son mandat prenant fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2006.

Luxembourg, le 8 juillet 2004.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 13 juillet 2004, réf. LSO-AS03489. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(057089.3/802/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2004.

**BOURBON IMMOBILIERE S.A., Société Anonyme,
(anc. MASSIVE S.A.).**

Siège social: L-1930 Luxembourg, 2, place de Metz.
R. C. Luxembourg B 6.400.

Les comptes annuels au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 13 juillet 2004, réf. LSO-AS03725, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour BOURBON IMMOBILIERE S.A.

BANQUE ET CAISSE D'EPARGNE DE L'ETAT, LUXEMBOURG

Signatures

(056847.3/1122/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2004.

KOCHIA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.
R. C. Luxembourg B 46.004.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Statutaire tenue le 20 avril 2004

3. Par votes spéciaux, l'Assemblée Générale donne à l'unanimité des voix décharge pleine et entière aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'ensemble des mandats relatifs à la clôture des comptes 2003.

Pour extrait conforme

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 14 juillet 2004, réf. LSO-AS04030. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(056716.2//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2004.

**R.P. CONSTRUCTIONS RAINER PARMENTIER, S.à r.l., Gesellschaft mit beschränkter Haftung.
(anc. BAUUNTERNEHMEN PARMENTIER RAINER, S.à r.l.).**

Gesellschaftssitz: L-9964 Huldange, 105, Duarrefstrooss.
H. R. Diekirch B 100.599.

Im Jahre zweitausendvier, am sechsten Juli.

Vor dem unterzeichneten Notar Anja Holtz, mit Amtssitz in Wiltz.

Ist erschienen:

Herr Rainer Parmentier, Maurermeister, wohnhaft in B-4791 Burg-Reuland, Thommen 25A

Die erschienene Partei bittet den Notar folgendes zu beurkunden:

- die Gesellschaft BAUUNTERNEHMEN PARMENTIER RAINER, S.à r.l. wurde durch eine Urkunde aufgenommen durch den Notar Martine Decker, mit damaligem Amtssitz in Wiltz am 30. August 2001 gegründet, die Urkunde wurde im Gesetzblatt Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations Nummer 249 vom 14. Februar 2002 veröffentlicht,
- die Gesellschaft ist im Handelsregister unter der Nummer B 100.599 eingetragen,
- das Gesellschaftskapital beträgt zwölf tausend vierhundert Euro (12.400,- EUR) dargestellt durch hundert (100) Anteile mit einem Nennwert von je hundertzweiundzwanzig Euro (124,- EUR),
- die erschienene Partei ist alleiniger Anteilseigner der Gesellschaft BAUUNTERNEHMEN PARMENTIER RAINER, S.à r.l., mit Sitz in L-9755 Hupperdingen, Hausnummer 6,
- die Gesellschaft besitzt weder Grundstücke noch Anteile an Grundstücken.

Die erschienene Partei nimmt dann an der ordnungsgemäss einberufenen Generalversammlung teil und bittet den Notar folgendes zu beurkunden:

Erster Beschluss

Der Anteilseigner beschliesst den Gesellschaftsnamen zu ändern. Der Artikel 1 der Satzung lautet dementsprechend wie folgt:

«**Art. 1.** Die Gesellschaft trägt den Namen R.P. CONSTRUCTIONS RAINER PARMENTIER, S.à r.l.»

Zweiter Beschluss

Der Anteilseigner beschliesst den Gesellschaftssitz von Hupperdingen nach L-9964 Huldungen, 105, Duarrefstrooss zu verlegen. Der Artikel 4 Absatz 1 der Satzung lautet dementsprechend wie folgt:

«**Art. 4. (Absatz 1).** Der Sitz der Gesellschaft ist in Huldungen.»

Die Tagesordnung ist abgeschlossen und die Sitzung wird aufgehoben.

Kosten

Die Unkosten der vorstehenden Urkunde sind zu Lasten der Gesellschaft und werden auf ungefähr 800,- EUR abgeschätzt.

Worüber Urkunde, aufgenommen in Wiltz, Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung alles Vorstehenden an die erschienene Partei, dem Notar nach Namen, gebräuchlichem Vornamen, sowie Stand und Wohnort bekannt, hat sie mit dem Notar gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Gezeichnet: R. Parmentier, A. Holtz.

Für gleichlautende Ausfertigung der Gesellschaft auf Begehren auf Stempelfreiem Papier erteilt, zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Enregistré à Wiltz, le 6 juillet 2004, vol. 318, fol. 82, case 9, – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): G. Biver.

Wiltz, den 7. Juli 2004.

A. Holtz.

(902516.3/2724/44) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 15 juillet 2004.

R.P. CONSTRUCTIONS RAINER PARMENTIER, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9964 Huldange, 105, Duarrefstrooss.

R. C. Diekirch B 100.599.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 15 juillet 2004.

Wiltz, le 8 juillet 2004.

Pour la société

A. Wiltz

(902517.3/2724/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 15 juillet 2004.

MARINE INTERNATIONAL OPERATIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2340 Luxembourg, 26, rue Philippe II.

R. C. Luxembourg B 76.762.

Extrait des résolutions du Conseil d'Administration du 31 mars 2004

Première résolution

NATIONWIDE MANAGEMENT S.A. ayant son siège social 60, Grand-Rue, 1^{er} Etage, L-1660 Luxembourg a été nommée Administrateur-Délégué avec effet immédiat.

Luxembourg, le 31 mars 2004.

Pour MARINE INTERNATIONAL OPERATIONS S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 14 juillet 2004, réf. LSO-AS04342. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(056890.3/000/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2004.

MARINE INTERNATIONAL OPERATIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2340 Luxembourg, 26, rue Philippe II.

R. C. Luxembourg B 76.762.

EXTRAIT

Par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 31 mars 2004:

- est acceptée la démission de NATIONWIDE MANAGEMENT (SAMOA) S.A. en tant qu'Administrateur et Administrateur-Délégué. Décharge lui est accordée.

- sont acceptées les démissions de TYNDALL MANAGEMENT (SAMOA) S.A. et d'ALPMANN HOLDINGS LIMITED en tant qu'Administrateurs. Décharge leur est accordée.

- sont confirmées les nominations de NATIONWIDE MANAGEMENT S.A., TYNDALL MANAGEMENT S.A. et ALPMANN MANAGEMENT S.A. ayant leur siège social au 60, Grand-Rue, 1^{er} étage, L-1660 Luxembourg, aux fonctions d'Administrateurs, reprenant les mandats en cours.

- est confirmé avec effet immédiat le renouvellement du mandat de FIDUCIARY AND ACCOUNTING SERVICES S.A. comme Commissaires aux Comptes.

Luxembourg, le 31 mars 2004.

Pour MARINE INTERNATIONAL OPERATIONS S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 14 juillet 2004, réf. LSO-AS04339. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(056889.3/000/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2004.

MIRROR TRE, Société à responsabilité limitée.
Registered office: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.
R. C. Luxembourg B 101.700.

STATUTES

In the year two thousand and four, on the eighteenth of June.
Before Maître Paul Frieders, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

LM & PARTNERS (LM-IS) S.C.A., having its registered office at 73, Côte d'Eich, L-1450 Luxembourg, represented by Mrs Chantal Keereman, lawyer, residing in Luxembourg, pursuant to a proxy dated June 14, 2004. Which proxy shall be signed *ne varietur* by the mandatory of the above named party and by the undersigned notary and shall remain annexed to the present deed for the purpose of registration.
The appearing party, represented as mentioned above, has declared its intention to constitute by the present deed a private limited liability company and has requested the notary to draw up the Articles of Association of it as follows:

Title I.- Object - Denomination - Registered office - Duration

Art. 1. There is hereby established a private limited liability company which will be governed by the laws in effect and especially by those of August 10, 1915 on commercial companies as amended from time to time and September 18, 1933 on limited liability companies as amended as well as by the present articles of association.

Art. 2. The denomination of the company is MIRROR TRE.

Art. 3. The registered office of the company is established in Luxembourg. It can be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg according to an agreement of the participants.

Art. 4. The company shall have as its business purpose the holding of participations, in any form whatsoever, in Luxembourg and foreign companies, the acquisition by purchase, subscription, or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of stock, bonds, debentures, notes and other securities of any kind, the possession, the administration, the development and the management of its portfolio.

The company may participate in the establishment and development of any financial, industrial or commercial enterprises and may render any assistance by way of loans, guarantees or otherwise to subsidiaries or affiliated companies.

The company may borrow in any form.

In general, it may take any controlling and supervisory measures and carry out any financial, movable or immovable, commercial and industrial operation, which it may deem useful in the accomplishment and development of its purpose.

Art. 5. The company is established for an unlimited period.

Art. 6. The bankruptcy, the insolvency or the failure of one of the participants do not trigger the dissolution of the company.

Title II.- Capital - Parts

Art. 7. The corporate capital is set at twelve thousand five hundred euros (12,500.- EUR) divided into five hundred (500) parts having a par value of twenty-five euros (25.- EUR) each.

The issued capital of the Company may be increased or reduced in compliance with the Luxembourg legal requirements.

Art. 8. The company may, to the extent and under the terms permitted by law, purchase its own parts whenever the manager(s) consider(s) this to be in the best interest of the company.

Art. 9. Subject to any contractual arrangements as to the contrary, parts are freely transferable among participants. Transfer of parts *inter vivos* to non-participants may only be made with the prior approval of participants representing at least three-quarters of the capital.

For all other matters, reference is being made to Articles 189 and 190 of the law on commercial companies.

Art. 10. A participant as well as the heirs and representatives or entitled persons and creditors of a participant cannot, under any circumstances, request the affixing of seals on the assets and documents of the company, nor become involved in any way in its administration.

In order to exercise their rights they have to refer to the financial statements and to the decisions of the general meetings.

Title III.- Management

Art. 11. The company is managed by one or more manager(s), either participants or not, appointed by the general meeting of participants with or without limitation of their period of office.

The manager(s) may be removed at any time, with or without cause, by way of simple majority decision, taken by the sole participant, or as the case may be, by the general meeting of participants.

The manager or, as the case may be, the board of managers is invested with the broadest powers to perform all acts necessary or useful to the accomplishment of the corporate purpose of the company, except those expressly reserved by law to the general meeting. The manager, or as the case may be, the board of managers, represents the company towards third parties and any litigation involving the company either as plaintiff or as defendant, will be handled in the name of the company by the manager or its board of managers.

Special and limited powers may be delegated for determined matters to one or more agents, either participants or not.

The manager or the board of managers is authorised to proceed to the payment of interim dividends subject to the following condition that interim accounts shall be drawn-up showing that the funds available for distribution are sufficient.

The company will be bound in any circumstances by the single signature of any manager, unless special decisions have been reached concerning the authorised signature in case of delegation of powers or proxies given by the manager(s) pursuant to the present articles of association.

Title IV.- Supervision

Art. 12. The company is supervised by one or several statutory auditors, appointed by the general meeting of participants, which will fix their number and their remuneration, as well as the term of their office, which must not exceed six years.

Title V.- General Meeting of participants

Art. 13. The sole participant or, as the case may be, the participants shall exercise all powers vested with the general meeting of participants under Luxembourg law.

All decisions exceeding the powers of the manager(s) shall be taken by the sole participant or, as the case may be, by the general meeting or by written consultation at the instigation of the management.

No decision is deemed validly taken until it has been adopted by the participants representing more than fifty per cent (50%) of the capital. The participants may not change the nationality of the company otherwise than by unanimous consent. Any other amendments to the present articles of association shall, subject to any provision to the contrary, be resolved upon by a majority of participants representing three quarters (3/4) of the corporate capital. However, in no case may the majority oblige any of the participants to increase his participation in the company.

Title VI.- Financial year - Profits - Reserves

Art. 14. The financial year of the company starts on the first day of January and ends on the last day of December of each year.

Art. 15. Each year on the last day of December an inventory of the assets and the liabilities of the company as well as a balance sheet and a profit and loss account shall be drawn up.

The credit balance of the profit and loss account of the company, deduction made of the general expenses, the charges, the depreciations and the provisions, represents the net profit of the company.

Five per cent (5%) of this net profit shall be appropriated for the legal reserve; this deduction ceases to be compulsory as soon as the reserve amounts to ten per cent (10%) of the capital of the company, but it must be resumed until the reserve is entirely reconstituted if, at any time, for any reason whatsoever, it has been touched. The balance is at the disposal of the general meeting of participants.

Title VII.- Liquidation - Dissolution

Art. 16. In the event of a dissolution of the company, the liquidation will be carried out by one or more liquidators who need not to be participants, designated by the meeting of participants at the majority defined by Article 142 of the Law of August 10, 1915 and of its modifying laws. The liquidator(s) shall be invested with the broadest powers for the realisation of the assets and payment of the liabilities.

Title VIII.- Varia

Art. 17. The parties refer to the existing Luxembourg regulations for all matters not mentioned in the present statutes.

Transitory provision

The first financial year shall begin today and end on December 31, 2004.

Subscription

The articles of association having thus been established, the appearing party declares to subscribe the capital as follows:

LM & PARTNERS (LM-IS) S.C.A.	500 parts
Total: five hundred parts	500 parts

The parts have been fully paid up to the amount of twenty-five euros (25.- EUR) per part by contribution in cash.

As a result the amount of twelve thousand five hundred euros (12,500.- EUR) is available to the company as has been certified to the notary executing this deed.

Expenses

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever, which shall be borne by the company as a result of its formation, are estimated at approximately 1,500.- EUR.

Extraordinary General Meeting

After the articles of association have thus been drawn up, the above named sole participant has immediately proceeded to pass the following resolutions:

- 1) The registered office of the company is fixed at 73, Côte d'Eich, L-1450 Luxembourg.
- 2) The number of managers is fixed at one (1).

3) Is appointed as sole manager of the company:

- Roberto Perini, born on 3 December 1952, in Rovereto, professionally residing in Via Cantonale 19, CH-6910 Lugano (Switzerland).

His term of office will expire after the general meeting of participants approving the accounts of the financial year ending December 31, 2004, unless he previously resigns or is revoked.

4) Has been elected as statutory auditor of the company:

- PricewaterhouseCoopers, S.à.r.l., with registered office in 400, route d'Esch, B.P. 1443, L-1014 Luxembourg.

Its term of office will expire after the general meeting of participants approving the accounts of the financial year ending December 31, 2004, unless it previously resigns or is revoked.

The undersigned notary, who speaks and understands English, states herewith that on request of the above appearing person, the present incorporation deed is worded in English followed by a French version, on the request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the date named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, known to the undersigned notary by surname, given name, civil status and residence, the said person appearing signed together with the notary the present deed.

Follows the French version:

L'an deux mille quatre, le dix-huit juin.

Par-devant Maître Paul Frieders, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

LM & PARTNERS (LM-IS) S.C.A., ayant son siège social à 73, Côte d'Eich, L-1450 Luxembourg, représentée par Madame Chantal Keereman, juriste, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée le 14 juin 2004.

Laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire du comparant et le notaire soussigné, restera annexée au présent acte pour être enregistrée avec celui-ci.

Lequel comparant, représenté comme dit ci-avant, a déclaré vouloir constituer par le présent acte une société à responsabilité limitée unipersonnelle et a requis le notaire instrumentant d'arrêter ainsi qu'il suit les statuts:

Titre I^{er}: Objet - Dénomination - Siège social - Durée

Art. 1. Il est formé par le présent acte une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois actuellement en vigueur, notamment par celle du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée et par celle du 18 septembre 1933 sur les sociétés à responsabilité limitée, telle que modifiée, ainsi que par les présents statuts.

Art. 2. La dénomination de la société sera MIRROR TRE.

Art. 3. Le siège de la société est établi à Luxembourg. Le siège social peut être transféré en toute autre localité à l'intérieur du Grand-Duché de Luxembourg par décision des associés.

Art. 4. La société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans des entreprises luxembourgeoises ou étrangères, l'acquisition par achat, souscription ou de toute autre manière, ainsi que l'aliénation par vente, échange ou de toute autre manière de titres, obligations, créances, billets et autres valeurs de toutes espèces, la possession, l'administration, le développement et la gestion de son portefeuille.

La société peut participer à la création et au développement de n'importe quelle entreprise financière, industrielle ou commerciale et prêter tous concours, que ce soit par des prêts, garanties ou de toute autre manière à des sociétés filiales ou affiliées.

La société peut emprunter sous toutes les formes.

D'une façon générale, elle peut prendre toutes mesures de contrôle et de surveillance et faire toutes opérations financières, mobilières ou immobilières, commerciales et industrielles qu'elle jugera utiles à l'accomplissement ou au développement de son objet.

Art. 5. La société est constituée pour une durée indéterminée.

Art. 6. La faillite, la banqueroute ou la déconfiture de l'un des associés n'entraînent pas la fin de la société.

Titre II: Capital - Parts

Art. 7. Le capital social de la société est fixé à douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR) divisé en cinq cents (500) parts sociales de vingt-cinq euros (25,- EUR) chacune.

Le capital social de la société peut être augmenté ou réduit conformément aux dispositions légales luxembourgeoises.

Art. 8. La société peut, dans la mesure et dans les termes permis par la loi, racheter ses propres parts sociales si le(s) gérant(s) considère(nt) que cette action est dans l'intérêt de la société.

Art. 9. Sauf arrangements contractuels contraires, les parts sont librement cessibles entre associés. Aucune cession de parts sociales entre vifs à un tiers non-associé ne peut être effectuée sans l'agrément préalable donné en assemblée générale par des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

Pour le reste, il est référé aux dispositions des articles 189 et 190 de la loi coordonnée sur les sociétés commerciales.

Art. 10. Un associé ainsi que les héritiers et représentants ou ayants droit et créanciers d'un associé ne peuvent, sous aucun prétexte, requérir l'apposition de scellés sur les biens et papiers de la société, ni s'immiscer en aucune manière dans les actes de son administration.

Ils doivent pour l'exercice de leurs droits, s'en rapporter aux inventaires sociaux et aux décisions des assemblées générales.

Titre III: Administration

Art. 11. La société est administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, nommés par l'assemblée générale des associés avec ou sans limitation de la durée de leurs mandats.

Le(s) gérant(s) peuvent être révoqué(s) à tout moment, avec ou sans motif, par simple décision de l'associé unique ou, selon le cas, par décision de l'assemblée générale des associés prise à la majorité des voix.

Le gérant ou, selon le cas, le conseil de gérance dispose des pouvoirs les plus étendus afin d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à l'accomplissement de l'objet social de la société, à l'exception de ceux qui sont réservés par la loi à l'assemblée générale. Le gérant ou, selon le cas, le conseil de gérance représente la société à l'égard des tiers et tout contentieux dans lequel la société apparaît comme demandeur ou comme défendeur, sera géré au nom de la société par le gérant ou le conseil de gérance.

Des pouvoirs spéciaux et limités pourront être délégués pour des affaires déterminées à un ou plusieurs agents, associés ou non.

Le gérant ou le conseil de gérance est autorisé à procéder au paiement de dividendes intérimaires sous la condition que des comptes intérimaires soient dressés et prouvent que les fonds disponibles soient suffisants pour telle distribution.

La société est engagée en toutes circonstances par la seule signature d'un gérant, sauf dans le cas où des décisions spéciales aient été prises concernant la signature autorisée en cas de délégation de pouvoirs et mandats conférés par le(s) gérant(s) en vertu des présents statuts.

Titre IV.- Surveillance

Art. 12. La société est surveillée par un ou plusieurs commissaires nommés par l'assemblée générale des associés, qui fixe leur nombre et leur rémunération, ainsi que la durée de leur mandat, qui ne peut excéder six ans.

Titre V: Assemblée Générale des associés

Art. 13. L'associé unique ou, selon le cas, les associés exerce(nt) tous les pouvoirs incombant à l'assemblée générale des associés, en vertu de la loi luxembourgeoise.

Toutes les décisions excédant le pouvoir du gérant/des gérants seront prises par l'associé unique ou, selon le cas, par l'assemblée générale ou par consultation écrite à l'initiative de la gérance.

Aucune décision n'est valablement prise qu'autant qu'elle a été adoptée par des associés représentant plus de la moitié du capital social. Les associés ne peuvent changer la nationalité de la société autrement que par décision unanime. Toutes autres modifications des présents statuts doivent, sauf disposition contraire, être adoptées par la majorité des associés représentant trois quarts (3/4) du capital social. Néanmoins, dans aucun cas la majorité ne peut obliger un associé à augmenter sa participation dans la société.

Titre VI: Année comptable - Profits - Réserves

Art. 14. L'année sociale commence le premier janvier et finit le dernier jour de décembre de chaque année.

Art. 15. Chaque année au dernier jour de décembre il sera fait un inventaire de l'actif et du passif de la société, ainsi qu'un bilan et un compte de pertes et profits.

Le solde du compte de pertes et profits de la société, déduction faite des frais généraux, charges, amortissements et provisions, constituent le bénéfice net de la société.

Sur ce bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la constitution d'un fonds de réserve; ce prélèvement cesse d'être obligatoire, dès que le fonds de réserve a atteint le dixième du capital social, mais devra toutefois être repris jusqu'à entière reconstitution, si à un moment donné et pour quelque cause que ce soit, le fonds de réserve avait été entamé. Le solde est à la disposition de l'assemblée générale des associés.

Titre VII: Liquidation - Dissolution

Art. 16. En cas de dissolution de la société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, à désigner par l'assemblée des associés à la majorité fixée par l'article 142 de la loi du 10 août 1915 et de ses lois modificatives. Le ou les liquidateurs auront les pouvoirs les plus étendus pour la réalisation de l'actif et le paiement du passif.

Titre VIII: Varia

Art. 17. Pour tout ce qui n'est pas prévu dans les présents statuts, les parties se réfèrent aux dispositions des lois luxembourgeoises afférentes.

Disposition transitoire

La première année sociale commencera aujourd'hui et prendra fin le 31 décembre 2004.

Souscription

Les statuts ayant été établis, la partie présente déclare vouloir souscrire le total du capital de la manière suivante:

LM & PARTNERS (LM-IS) S.C.A., prénommée, 500

Total: cinq cents parts sociales, 500

Les parts ont été entièrement libérées à hauteur d'un montant de vingt-cinq euros (25,- EUR) par part sociale par un apport en espèces.

Le montant de douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR) est par conséquent à la disposition de la société ce qui a été certifié au notaire instrumentaire.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société, ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution, s'élève approximativement à 1.500,- EUR.

Assemblée Générale Extraordinaire

Après que les statuts aient été rédigés, l'associé unique a pris les résolutions suivantes:

1) Le siège social de la société est établi à L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.

2) Le nombre de gérants est fixé à un (1).

3) A été élu gérant unique de la société:

Monsieur Roberto Perini, né le 3 décembre 1952 à Rovereto, avec adresse professionnelle à Via Cantonale 19, CH-6910 Lugano (Suisse).

Son mandat expirera après l'assemblée générale des associés approuvant les comptes de l'exercice social se terminant le 31 décembre 2004, sauf dans le cas où il démissionne ou est révoqué préalablement.

4) A été nommée commissaire aux comptes de la société:

- PricewaterhouseCoopers, S.à.r.l., avec siège social au 400, route d'Esch, B.P. 1443, L-1014 Luxembourg.

Son mandat expirera après l'assemblée générale des associés approuvant les comptes de l'exercice social se terminant le 31 décembre 2004, sauf dans le cas où il démissionne ou est révoqué préalablement.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare que sur la demande de la comparante, le présent acte de constitution est rédigé en anglais suivi d'une version française; à la demande de la même comparante et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la comparante, connue du notaire instrumentaire par ses nom, prénom, état et demeure, ladite comparante a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: C. Keereman, P. Frieders.

Enregistré à Luxembourg, le 22 juin 2004, vol. 144S, fol. 6, case 3. – Reçu 125 euros.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 juillet 2004.

P. Frieders.

(056872.3/212/269) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2004.

GERARD ET CIE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4531 Oberkorn, 174, avenue Grande-Duchesse Charlotte.

R. C. Luxembourg B 17.444.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 12 juillet 2004, réf. LSO-AS03312, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Oberkorn, le 14 juillet 2004.

Pour le gérant

Signature

(056794.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2004.

NAFTOFINA HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 13, avenue Emile Reuter.

R. C. Luxembourg B 18.622.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue le 29 juin 2004 à 12.00 heures

Troisième résolution

L'Assemblée décide de renouveler le mandat de PricewaterhouseCoopers, GR - Athènes, comme Commissaire aux Comptes et Réviseur d'Entreprises pour une nouvelle période de deux ans, expirant lors de la tenue de l'Assemblée qui se tiendra en l'an 2006, qui statuera sur les comptes de l'exercice 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

NAFTOFINA HOLDING S.A., Société Anonyme Holding

Le Domiciliataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 9 juillet 2004, réf. LSO-AS02814. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(055599.3/045/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2004.

QP GAS TRADING (QGII), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R. C. Luxembourg B 101.725.

—
STATUTES

In the year two thousand and four, on the ninth of June.
Before Us Maître Joseph Elvinger, notary, residing in Luxembourg.

There appeared:

QATAR PETROLEUM, a company incorporated under the laws of Qatar, having its registered office at West Bay, PO Box 3212 Doha (Qatar).

The here above appearing is represented by Mr Hubert Janssen, jurist, residing at Torgny (Belgium), by virtue of a proxy given under private seal.

The said proxy, initialled ne varietur by the proxy holder of the person appearing and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing party, represented as stated here above, has requested the undersigned notary to state as follows the articles of Incorporation of a private limited liability company («société à responsabilité limitée»):

ARTICLES OF INCORPORATION

Chapter I.- Form - Name - Registered office - Object -Duration**1. Form - Corporate Name**

There is formed a private limited liability company under the name QP GAS TRADING (QGII), S.à r.l., which shall be governed by the laws pertaining to such an entity (hereafter the «Company»), and in particular by the law of August 10th, 1915 on commercial companies as amended (hereafter the «Law»), as well as by the present articles of incorporation (hereafter the «Articles»).

2. Registered office

2.1 The registered office of the Company is established in Luxembourg.

2.2 The registered office may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its shareholders deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

2.3 However, the Board of Managers of the Company is authorised to transfer the registered office of the Company within the City of Luxembourg.

2.4 Should a situation arise or be deemed imminent, whether military, political, economic or social, which would prevent the normal activity at the registered office of the Company, the registered office of the Company may be temporarily transferred outside Luxembourg until such time as the situation becomes normalised. Such temporary measures shall not have any effect on this Company's nationality, which, notwithstanding this temporary transfer of the registered office, will remain a Luxembourg Company. Any decision to transfer of the registered office outside Luxembourg on a temporary basis shall be made by the Board of Managers.

3. Objects

3.1 The Company's objects are to acquire and hold interests in any form whatsoever, in other Luxembourg or foreign, commercial, industrial or financial entities, by way of, among others, the subscription or the acquisition of any securities and rights through participation, contribution, underwriting, firm purchase or option, negotiation or in any other way, or of financial debt instruments in any form whatsoever, and to administer, develop, monitor and manage such holding of interests.

3.2 The Company may also render every assistance, whether by way of loans, guarantees or otherwise under any law to any Luxembourg or foreign entity or company belonging to the same group as the Company (hereafter referred to as the «Connected Companies»).

3.3 The Company may in particular enter into the following transactions:

- to borrow money in any form or to obtain any form of credit facility and raise funds through, including, but not limited to, the issue of bonds, notes, promissory notes, certificates and other debt or equity instruments, the use of financial derivatives or otherwise;

- to advance, lend or deposit money or give credit to or with or to subscribe to or purchase any debt instrument issued by any Luxembourg or foreign entity on such terms as may be thought fit including without limitation on full recourse or limited recourse terms and with or without security;

- to enter into any guarantee, pledge or any other form of security, whether by personal covenant or by mortgage or charge upon all or part of the undertaking, property assets (present or future) or by all or any of such methods, for the performance of any contracts or obligations of the Company and of any of the Connected Companies, or any directors or officers of the Company or any of the Connected Companies, within the limits of Luxembourg Law;

it being understood that the Company will not enter into any transaction which would cause it to be engaged in any activity that would be considered as a banking activity.

3.4 The Company may perform all legal, commercial, technical and financial investments or operations and in general, all transactions which are necessary to fulfil its objects as well as all operations connected directly or indirectly to facilitating the accomplishment of its purpose in all areas described above, however without taking advantage of the Act of July 31, 1929, on Holding Companies.

4. Duration

The Company is incorporated for an unlimited period.

Chapter II.- Capital - Shares

5. Share capital

5.1 The corporate capital is fixed at twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500.-) represented by five hundred (500) shares. Each Share has a nominal value of twenty-five Euro (EUR 25.-) each (hereafter referred to as the «Shares»). The holders of the Shares are together referred to as the «Shareholders».

5.2 In addition to the corporate capital, there may be set up a premium account, into which any premium paid on any share is transferred. The amount of said premium account is at the free disposal of the Shareholder(s).

5.3 All Shares will have equal rights.

6. Shares indivisibility

As regards the Company, the Company's Shares are indivisible, since only one owner is admitted per Share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

7. Transfer of shares

7.1 In the case of a single Shareholder, the Company's Shares held by the single Shareholder are freely transferable.

7.2 In the case of a plurality of Shareholders, the Shares held by each Shareholder may be transferred by application of the requirements of articles 189 and 190 of the Law.

7.3 In addition, each Shareholder agrees that it will not transfer, pledge or grant a security interest in any Share without the prior written consent of the Board of Managers.

Chapter III.- Management and Administration

8. Management

8.1 The Company shall be managed by a board of managers (the «Board of Managers» or the «Managers»).

8.2 The Board of Managers shall consist of at least two (2) Managers. The maximum number of Managers shall be five (5) or such other number as the Shareholders may resolve from time to time by way of an extraordinary general meeting.

8.3 The majority of Managers may not at any time be resident in a single jurisdiction other than Luxembourg.

8.4 The members of the Board of Managers need not be Shareholders.

8.5 Managers may be removed at any time, with or without cause, by a resolution of Shareholders representing more than 50% of the share capital.

8.6 Any decision in connection with the management of the Company shall be taken collectively by the Board of Managers in compliance with article 12 of the Articles.

9. Powers of the board of Managers

9.1 Without prejudice to the other articles of Chapter III and provided that the terms of this article shall have been complied with, the Board of Managers shall have all powers over the business and affairs of the Company and to act in the name of, or for and on behalf of, the Company in all circumstances, in particular, including but not limited to, all powers relating to the Company's fundamental strategic/policy decision-making functions, and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's objects.

9.2 No Shareholder, by virtue of having the status of a Shareholder, shall have any management power over the business and affairs of the Company or actual or apparent authority to enter into contracts on behalf of, or to otherwise bind, the Company.

9.3 All powers not expressly reserved by Law or the present Articles to the general meeting of Shareholders shall fall within the competence of the Board of Managers.

9.4 The Board of Managers shall exercise their powers in accordance with the Law and in the best interests of the Company.

10. Representation of the Company vis-à-vis third parties

10.1 In dealings with third parties, the Company shall be bound by the joint signature of any two Managers.

10.2 Any agreement entered on behalf of the Company with any third parties shall be executed only in Luxembourg.

10.3 As regards third parties, the general power of representation of the Company is granted to any two Managers pursuant to article 191bis paragraph 5 of the Law. Any deed, agreement or generally any document executed in compliance with articles 9 and 10 of the present Articles are valid and binding vis-à-vis third parties.

11. Delegation of administrative functions to Agent

11.1 The Board of Managers may delegate certain day-to-day administrative functions, including without limitation, secretarial functions, accounting, filing of tax returns, and the maintenance of legal books, to an administrative agent appointed by the Company from time to time.

11.2 The Board of Managers will determine any such agent's responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of its agency.

12. Meeting of the board of Managers

12.1 All management decisions of the Company, including but not limited to, strategic decisions shall be taken only at properly constituted meetings of the Board of Managers. Meetings of the Board of Managers shall be properly constituted only if held in accordance with the provisions of this article 12 of the Articles.

12.2 Meetings of the Board of Managers shall be convened at any time by any two managers at least once in any six month period.

12.3 Meetings of the Board of Managers shall be held only in Luxembourg.

12.4 Any member of the Board of Managers may validly act at any meeting of the Board of Managers provided that he is physically present at such meeting.

12.5 The Board of Managers shall validly meet and deliberate only to the extent that at least two Managers are physically present, and that the majority of Managers so present are not resident in a single jurisdiction other than Luxembourg.

12.6 Draft resolutions may be circulated for consideration to members of the Board of Managers prior to the meetings of the Board. However, members of the Board of Managers, whether resident in Luxembourg or in another jurisdiction, shall consider such draft resolutions only when physically present in Luxembourg.

12.7 Resolutions by the Board of Managers shall be validly adopted only if approved by unanimous decision of the members of the Board of Managers who are physically present.

12.8 Meetings of the Board of Managers shall be duly minuted in Luxembourg, and such minutes shall fully and accurately reflect the discussions held and decisions taken in such meetings. Minutes shall be signed by all Managers present at the meeting. Extracts shall be certified by any two members of the Board of Managers during a meeting of the Board of Managers.

Chapter IV.- General meeting of shareholder

13. Powers of the shareholder - Votes

13.1 The single Shareholder shall assume all powers conferred upon the general Shareholders' meeting.

13.2 Decisions of the single Shareholder which are taken in the scope of the previous paragraph shall be recorded in minutes or drawn-up in writing.

Chapter V.- Business year

14. Business year

14.1 The Company's financial year shall start on the first day of January and end on the last day of December of each year.

14.2 At the end of each financial year, the Company's accounts shall be established by the Board of Managers, and the Board of Managers shall prepare an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities.

14.3 Each Shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

15. Distribution right of shares

15.1 The profits in respect of a financial year, after deduction of general and operating expenses, charges and depreciations, shall constitute the net profit of the Company in respect of that period.

15.2 From the net profit thus determined, five per cent shall be deducted and allocated to a legal reserve fund. That deduction will cease to be mandatory when the amount of the legal reserve fund reaches one tenth of the Company's nominal capital.

15.3 To the extent that funds are available at the level of the Company for distribution and to the extent permitted by law and by these Articles, the Board of Managers shall propose that cash available for remittance be distributed.

15.4 The decision to distribute funds and the determination of the amount of such a distribution shall be taken by a resolution of Shareholders representing more than 50% of the share capital.

Chapter VI.- Liquidation

16. Causes of dissolution

The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of the single Shareholder or of one of the Shareholders.

17. Liquidation

17.1 The liquidation of the Company shall be decided only if approved by a majority of Shareholders representing three quarters of the Company's share capital.

17.2 The liquidation shall be carried out by one or several liquidators, whether or not Shareholders, appointed by the Shareholders who shall determine their powers and remuneration.

Chapter VII.- Applicable law

18. Applicable law

Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

Transitory provisions

The first accounting year shall begin on the date of the formation of the corporation and shall terminate on the 31st December 2004.

Subscription - Payment

The capital has been subscribed as follows:

Shares

QATAR PETROLEUM	500 Shares
Total: five hundred Shares	500 Shares

All these Shares have been fully paid up, so that the sum of twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500.-) corresponding to a share capital of twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500.-) is forthwith at the free disposal of the Company, as has been proved to the notary.

Estimate of costs

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with its incorporation, have been estimated at about two thousand Euro

General meeting

Immediately after the incorporation of the Company, the above-named persons, represented as stated here above, representing the entirety of the subscribed capital and exercising the powers devolved to the meeting, passed the following resolution:

1) The Board of Managers is composed of two (2) Managers. The following have been appointed as Managers for an undetermined period:

- Mr Abdul Rahman Ahmad Al-Shaibi, born in 1965 at Qatar (Qatar), residing in Doha (Qatar); and
- Mr Bruno Bagnouls, born on 9 May 1971 at Nancy (Meurthe-et-Moselle (France)), residing at 5, rue Guillaume Kroll, BP 2501, L-1025 Luxembourg, (Grand Duchy of Luxembourg).

In accordance with article 10 of the by-laws, the Company shall be bound by the joint signature of any two Managers.

2) Is appointed as statutory auditor for an undetermined period: DELOITTE SA, 3, route d'Arlon, BP 1173, L-8009 Strassen (Grand Duchy of Luxembourg);

3) The Company shall have its registered office at 5, rue Guillaume Kroll, BP 2501, L-1025 Luxembourg, (Grand Duchy of Luxembourg).

Declaration

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version. On request of the same appearing parties and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, he signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille quatre, le neuf juin.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

QATAR PETROLEUM, une société de droit du Qatar, ayant son siège social à West Bay, PO Box 3212 Doha (Qatar).

La comparante ci-dessus est ici représentée par M. Hubert Janssen, juriste, demeurant à Torgny (Belgique), en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la comparante et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

Laquelle comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée dont elles ont arrêté les statuts comme suit:

STATUTS**Titre I^{er}. - Forme - Nom - Siège social - Objet - Durée****1. Forme - Dénomination**

Il est formé une société à responsabilité limitée sous la dénomination de QP GAS TRADING (QGII), S.à r.l. qui sera régie par les lois relatives à une telle entité (ci-après la «Société»), et en particulier la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales, telle que modifiée (ci-après la «Loi»), ainsi que par les présents statuts de la Société (ci-après les «Statuts»).

2. Siège social

2.1 Le siège social de la Société est établi dans la Ville de Luxembourg.

2.2 Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une délibération de l'assemblée générale extraordinaire des Associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

2.3 Toutefois, le Conseil de Gérance est autorisé à transférer le siège social de la Société à l'intérieur de la Ville de Luxembourg.

2.4 Au cas où des événements extraordinaires d'ordre militaire, politique, économique ou social de nature à compromettre l'activité normale au siège social de la Société se seraient produits ou seraient imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise. La décision de transférer le siège social à l'étranger sera prise par le Conseil de Gérance.

3. Objet

3.1 La Société a pour objet l'acquisition et la détention de tous intérêts, sous quelle que forme que ce soit, dans toutes autres entités, commerciales, industrielles ou financières, luxembourgeoises ou étrangères, par voie de participation, d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat, de négociation ou de toute autre manière, ou d'instruments financiers de dettes, sous quelle que forme que ce soit, ainsi que leur administration, leur développement et leur gestion.

3.2 La Société pourra également apporter toute assistance financière, que ce soit sous forme de prêts, d'octroi de garanties ou autrement, soumise à un droit quelconque, à toute entité ou société, luxembourgeoise ou étrangère, appartenant au même groupe que la Société (ci-après repris comme les «Sociétés Apparentées»).

3.3 La Société pourra, en particulier, être engagé dans les opérations suivantes:

- conclure des emprunts sous toute forme ou obtenir toutes formes de moyens de crédit et réunir des fonds, notamment, par l'émission de titres, d'obligations, de billets à ordre, de certificats et autres instruments de dette ou titres de capital, ou utiliser des instruments financiers dérivés ou autres;

- avancer, prêter, déposer des fonds ou donner crédit à ou avec ou de souscrire à ou acquérir tous instruments de dette, avec ou sans garantie, émis par une entité luxembourgeoise ou étrangère, pouvant être considérée comme performante, contenant ou non une limitation quant au droit de recours;

- accorder toutes garanties, fournir tous gages ou toutes autres formes de sûreté, que ce soit par engagement personnel ou par hypothèque ou charge sur tout ou partie des avoirs (présents ou futurs), ou par l'une et l'autre de ces méthodes, pour l'exécution de tous contrats ou obligations de la Société ou de Sociétés Apparentées, ou d'administrateurs ou agents de la Société ou de Sociétés Apparentées, dans les limites autorisées par la loi luxembourgeoise;

il est entendu que la Société n'entrera dans aucune opération qui pourrait l'amener à être engagées dans des activités pouvant être considérées comme de l'activité bancaire.

3.4 La Société pourra réaliser toutes opérations légales, commerciales, techniques ou financières et en général toutes opérations nécessaires ou utiles à l'accomplissement de son objet social ou en relation directe ou indirecte avec tous les secteurs prédécrits, de manière à faciliter l'accomplissement de celui-ci, sans vouloir bénéficier du régime fiscal particulier organisé par la loi du 31 juillet 1929 sur les Sociétés de participation financières.

4. Durée

La Société est constituée pour une durée illimitée.

Titre II.- Capital - Parts

5. Capital social

5.1 Le capital social souscrit est fixé à douze mille cinq cents Euro (12.500,- EUR) représenté par cinq cents (500) parts sociales, ayant une valeur nominale de vingt-cinq Euro (25,- EUR), chacune (ci-après les «Parts Sociales»). Les détenteurs de Parts Sociales sont définis ci-après comme les «Associés».

5.2 Complémentaire au capital social, il pourra être établi un compte de prime d'émission sur lequel toute prime d'émission payée pour toute Part Sociale sera versée. Le montant dudit compte de prime d'émission sera laissé à la libre disposition des Associés.

5.3 Toutes les Parts Sociales donnent droit à des droits égaux.

6. Indivisibilité des parts

A l'égard de la Société, les Parts Sociales sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par Part Sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

7. Transfert des parts

7.1 Dans l'hypothèse où il n'y a qu'un seul Associé, les Parts Sociales détenues par celui-ci sont librement transmissibles.

7.2 Dans l'hypothèse où il y a plusieurs Associés, les Parts Sociales détenues par chacun d'entre eux ne sont transmissibles que moyennant l'application de ce qui est prescrit par les articles 189 et 190 de la Loi.

7.3 Chaque Associé s'engage à ne pas céder, mettre en gage ou conférer des garanties sur les Parts Sociales qu'il détient sans le consentement préalable et écrit du Conseil de Gérance.

Titre III.- Gérance

8. Gérance

8.1 La Société sera gérée par un conseil de gérance (le «Conseil de Gérance» ou les «Gérants»).

8.2 Le Conseil de Gérance sera composé d'au moins deux (2) Gérants. Le nombre maximum de Gérant est fixé à cinq (5) ou à tout autre nombre, décidé à tout moment par les Associés lors d'une assemblée générale extraordinaire.

8.3 La majorité des Gérants ne pourront jamais être résidents dans une seule juridiction, autre que le Grand-Duché de Luxembourg.

8.4 Les membres du Conseil de Gérance ne sont pas obligatoirement Associés.

8.5 Les Gérants peuvent être révoqués à tout moment, avec ou sans justification, par une résolution des Associés représentant plus de 50% du capital social.

8.6 Toute décision à prendre concernant la gestion de la Société sera prise collectivement par le Conseil de Gérance conformément à l'article 12 des Statuts.

9. Pouvoirs du Conseil de gérance

9.1 Sans préjudice des autres articles du Titre III des présents Statuts et à condition que les termes du présent article aient été respectés, le Conseil de Gérance aura tous pouvoirs sur les activités et affaires de la Société d'agir, au nom de ou pour le compte de la Société en toutes circonstances; en particulier, sans que cette liste ne soit limitative, il aura tous les pouvoirs de prendre les décisions de stratégie fondamentale et de politique globale de la Société et d'effectuer et approuver tous actes et toutes opérations conformes à l'objet social.

9.2 Aucun Associé, de par son statut d'Associé, ne disposera d'un pouvoir de gestion sur les activités et affaires de la Société ou d'une autorité, réelle ou apparente, de conclure des contrats pour le compte de, ou d'engager autrement, la Société.

9.3 Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des Associés par la Loi ou les Statuts seront de la compétence du Conseil de Gérance.

9.4 Le Conseil de Gérance exercera ses pouvoirs dans le respect de la Loi et dans le meilleur intérêt de la Société.

10. Représentation de la société vis-à-vis des tiers

10.1 Dans les rapports avec les tiers, la Société est valablement engagée par la signature conjointe de deux Gérants.

10.2 Tout contrat conclu pour le compte de la Société avec des tierces parties sera signé uniquement au Grand-Duché de Luxembourg.

10.3 Dans les rapports avec les tiers, deux des Gérants auront un pouvoir général de représentation de la Société en vertu de l'article 191bis §5 de la Loi. Tout acte, contrat ou, plus généralement, tout document signé conformément aux articles 9 et 10 des présents Statuts sera valable et engagera la Société vis-à-vis des tiers.

11. Délégation de fonctions administratives à des agents

11.1 Le Conseil de Gérance pourra déléguer certaines fonctions administratives quotidiennes telles que, sans que cette liste ne soit limitative, les activités de secrétariat, de comptabilité, de préparation et de dépôt des déclarations fiscales, et des documents légaux, à un agent administratif nommé à tout moment par la Société.

11.2 Le Conseil de Gérance déterminera les responsabilités et la rémunération quelconques (s'il y en a) de tout agent, la durée de leurs mandats ainsi que toutes autres conditions de leur mandat.

12. Réunions du Conseil de Gérance

12.1 Toutes les décisions de gestion de la Société, y compris, sans être limité à celles-ci, les décisions stratégiques seront prises lors de réunions du Conseil de Gérance dûment tenues. Celles-ci ne le seront que si elles sont tenues conformément aux dispositions de l'article 12 des présents Statuts.

12.2 Le Conseil de Gérance se réunit à tout moment sur convocation de deux Gérants au moins une fois dans une période de six mois.

12.3 Le Conseil de Gérance se réunit uniquement au Grand-Duché de Luxembourg.

12.4 Tout membre du Conseil de Gérance pourra valablement agir lors d'une réunion du Conseil de Gérance à condition d'être physiquement présent à cette réunion.

12.5 Le Conseil de Gérance pourra valablement se réunir et délibérer uniquement si au moins deux Gérants sont physiquement présents, et si la majorité des Gérants présents ne sont pas résidents dans une seule juridiction autre que le Grand-Duché de Luxembourg.

12.6 Des projets de résolutions pourront être transmis pour examen et prise de connaissance aux membres du Conseil de Gérance avant les réunions de celui-ci. Cependant, les membres du Conseil de Gérance, qu'ils soient résidents luxembourgeois ou relevant d'une autre juridiction, pourront uniquement se prononcer sur ces projets s'ils sont présents physiquement au Grand-Duché de Luxembourg.

12.7 Toute décision du Conseil de Gérance ne sera valablement adoptée que si elle est approuvée à l'unanimité des membres du Conseil de Gérance, présent physiquement.

12.8 Les réunions du Conseil de Gérance seront dûment consignées dans des procès-verbaux à Luxembourg de telle sorte que ceux-ci refléteront pleinement et fidèlement les discussions tenues et les décisions prises lors de ces réunions. Les procès-verbaux des réunions du Conseil de Gérance seront signés par tous les Gérants présents. Des extraits seront certifiés par deux des Gérants lors d'une réunion du Conseil de Gérance.

Titre IV.- Assemblée générale de l'associé

13. Pouvoirs de l'Associé unique - Votes

13.1 L'Associé unique exercera tous pouvoirs qui sont conférés à l'assemblée générale des Associés.

13.2 Les décisions de l'Associé unique prise dans le domaine du paragraphe précédent seront inscrites sur un procès-verbal ou établies par écrit.

Titre V.- Exercice social

14. Exercice social

14.1 L'année sociale commencera le premier janvier et se terminera le trente et un décembre de chaque année.

14.2 Chaque année, à la fin de l'exercice social, les comptes de la Société seront établis par le Conseil de Gérance et celui-ci préparera un inventaire comprenant l'indication de la valeur des actifs et passifs de la Société.

14.3 Tout Associé pourra prendre connaissance desdits inventaires et bilan au siège social.

15. Droit de distribution des parts sociales

15.1 Les profits relatifs à un exercice social, après déduction des frais généraux et opérationnels, des charges et des amortissements, constitueront le bénéfice net de la Société pour cette période.

15.2 Le bénéfice net ainsi déterminé, cinq pour cent (5%) seront prélevés pour la constitution de la réserve légale. Ce prélèvement cessera d'être obligatoire lorsque le montant de celle-ci aura atteint dix pour cent (10%) du capital social.

15.3 Dans la mesure où des fonds peuvent être distribués au niveau de la Société tant dans le respect de la loi que des Statuts, le Conseil de Gérance pourra proposer que les fonds disponibles soient distribués.

15.4 La décision de distribuer des fonds et d'en déterminer le montant sera prise par l'assemblée générale des Associés représentant plus de 50% du capital social.

Titre VI.- Liquidation

16. Causes de dissolution

La Société ne pourra être dissoute pour cause de décès, de suspension des droits civils, d'insolvabilité, de faillite de son Associé unique ou de l'un de ses Associés.

17. Liquidation

17.1 La liquidation de la Société sera possible uniquement si elle est décidée par la majorité des Associés représentant les trois quarts du capital social de la Société.

17.2 La liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, Associés ou non, nommés par les Associés qui termineront leurs pouvoirs et rémunérations.

Titre VII.- Loi applicable**18. Loi applicable**

Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une prévision spécifique par les Statuts, il est fait référence à la Loi.

Dispositions transitoires

Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se termine le 31 décembre 2004.

Souscription - Libération

Le capital social a été souscrit comme suit:

Parts Sociales

QATAR PETROLEUM	500 Parts
Total: cinq cents Parts Sociales	500 Parts

Toutes les Parts Sociales ont été intégralement libérées par des versements en numéraire de sorte que la somme de douze mille cinq cents Euro (12.500,- EUR) correspondant à un capital de douze mille cinq cents Euro (12.500,- EUR) se trouve dès à présent à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève à environ deux mille Euro.

Assemblée générale

Immédiatement après la constitution de la Société, la comparante précitée, représentée comme il est dit, représentant la totalité du capital social et exerçant les pouvoirs de l'assemblée, a pris la résolution suivante:

1) Le Conseil de Gérance est composé de deux (2) Gérants. Sont appelés aux fonctions de Gérants pour une période indéterminée:

- M. Abdul Rahman Ahmad Al-Shaibi, né en 1965 à Qatar (Qatar), demeurant à Doha (Qatar); et

- M. Bruno Bagnouls, né le 9 mai 1971 à Nancy (Meurthe-et-Moselle (France)), 5, rue Guillaume Kroll, BP 2501, L-1025 Luxembourg, (Grand Duché de Luxembourg).

Conformément à l'article 10 des Statuts, la Société se trouvera engagée par la signature conjointe de deux Gérants.

2) Est appelé aux fonctions de commissaire pour une période indéterminée: DELOITTE SA, 3, route d'Arlon, BP 1173, L-8009 Strassen (Grand-Duché de Luxembourg).

3) Le siège social de la Société est établi au 5, rue Guillaume Kroll, BP 2501, L-1025 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg).

Déclaration

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que les comparants l'ont requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire des comparants, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: H. Janssen, J. Elvinger

Enregistré à Luxembourg, le 18 juin 2004, vol. 143, fol. 98, case 10. – Reçu 125 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 juillet 2004.

J. Elvinger.

(057398.3/211/417) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juillet 2004.

INTERCONE S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2730 Luxembourg, 67, rue Michel Welter.

R. C. Luxembourg B 41.408.

Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire du 8 avril 2004 statuant sur les comptes clos au 31 décembre 2003

Conseil d'Administration

Monsieur Jean Vandeworde ayant remis sa démission de ses fonctions d'administrateur, l'Assemblée Générale a décidé de nommer en remplacement Monsieur Angel Caschera, comptable, demeurant à L-2730 Luxembourg, 67, rue Michel Welter. Le mandat de l'administrateur nouvellement nommé prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire annuelle de 2007.

Luxembourg, le 8 mai 2004.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 12 juillet 2004, réf. LSO-AS03058. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(056708.3/1137/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2004.

TAILOR & EARTH S.A. PROMOTIONS LUXEMBOURG, Société Anonyme.

Siège social: L-2529 Howald, 15, rue des Scillas.

R. C. Luxembourg B 45.993.

*Extrait du procès-verbal d'une réunion du Conseil d'Administration tenue le 20 décembre 2001**Résolution*

Le conseil d'Administration, sur base de la loi du 10 décembre 1998 relative à la conversion par les sociétés commerciales de leur capital en euros et modifiant la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales telle que modifiée, décide de convertir le capital social de la société de francs luxembourgeois (LUF) en euros avec effet au 1^{er} janvier 2002 et de remplacer dans les statuts toutes références au franc luxembourgeois par des références à l'euro.

En conséquence, les trois premiers alinéas de l'article 5 des statuts de la société sont modifiés et auront désormais la teneur suivante:

«Le capital souscrit est fixé à quarante neuf mille cinq cent soixante dix huit euros soixante dix cents (49.578,70 EUR) représenté par deux cent (200) actions d'une valeur nominale de deux cent quarante sept euros huit neuf trois cinq deux cents (247,89352 EUR) chacune.

Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire.

Le capital autorisé est fixé à deux cent quarante sept mille huit cent quatre-vingt-treize euros cinquante-deux cents (247.893,52 EUR) représenté par mille (1.000) actions de deux cent quarante-sept euros huit neuf trois cinq deux cent (247,89352 EUR) chacune.

G. Fonck

L'administrateur-délégué

Enregistré à Luxembourg, le 7 juillet 2004, réf. LSO-AS02168.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(056352.3//25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juillet 2004.

TAILOR & EARTH S.A. PROMOTIONS LUXEMBOURG, Société Anonyme.

Siège social: L-1363 Howald, coin rue du Couvent/rue Général Patton.

R. C. Luxembourg B 45.993.

Extrait des résolutions du Conseil d'Administration du 1^{er} juillet 2004

Le conseil d'administration décide le transfert du siège social à l'adresse suivante:

Résidence Couvent, coin rue du Couvent / rue Général Patton, L-1363 Howald.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Howald, le 2 juillet 2004.

G. Fonck

Administrateur-délégué

Enregistré à Luxembourg, le 7 juillet 2004, réf. LSO-AS02143. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(056348.3/000/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juillet 2004.

MICRO WAREHOUSE LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,-.**

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.

R. C. Luxembourg B 101.250.

EXTRAIT

Il résulte d'une décision de l'assemblée générale extraordinaire du 1^{er} juillet 2004 de l'associé unique de MICRO WAREHOUSE LUXEMBOURG, S.à r.l., GORES SERVICES, LLC, une société constituée et régie selon les lois de l'Etat du Delaware, ayant son siège social au 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, DE 19808, Etats-Unis que:

- Diane Leikas, comptable, avec adresse professionnelle à 6260 Lookout Road, Boulder, Colorado, 80301 Etats-Unis a été nommée comme gérant de MICRO WAREHOUSE LUXEMBOURG, S.à r.l., avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour MICRO WAREHOUSE LUXEMBOURG, S.à r.l.

Signature

Mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 8 juillet 2004, réf. LSO-AS02551. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(055604.3/2460/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2004.

EDIZIONE PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1136 Luxembourg, 1, place d'Armes.
R. C. Luxembourg B 58.974.

—
Bilan consolidé au 31 décembre 2003 de la société RAGIONE S.A.P.A., ayant son siège social à Treviso (Italie), Calmaggiore 23, N° de la Chambre de Commerce de Treviso, R.E.A. 148942, code fiscal 00778570267, déposé au dossier de la société EDIZIONE PARTICIPATIONS S.A., dans lequel sont consolidés les comptes de EDIZIONE PARTICIPATIONS S.A.

EDIZIONE PARTICIPATIONS S.A.

Signature

(056810.3/850/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2004.

EDIZIONE PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1136 Luxembourg, 1, place d'Armes.
R. C. Luxembourg B 58.974.

—
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 14 juillet 2004, réf. LSO-AS04212, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 juillet 2004.

EDIZIONE PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme

Signature

(056820.3/850/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2004.

EDIZIONE PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1136 Luxembourg, 1, place d'Armes.
R. C. Luxembourg B 58.974.

—
Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 17 juin 2004

Résolution

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes venant à échéance, l'assemblée décide de réélire pour la période expirant à l'assemblée statuant sur l'exercice 2004.

Conseil d'Administration:

- M. Giancarlo Olgiati, demeurant en Suisse, président
- M. Sergio de Simoi, demeurant à Treviso (Italie), administrateur
- M. Jean Hoss, demeurant à Luxembourg, administrateur
- M. Gianni Mion, demeurant à Treviso (Italie), administrateur
- M. Roberto Savini, demeurant à Bruxelles, administrateur
- M. Gustave Stoffel, employé privé, demeurant à Luxembourg, administrateur

Commissaire aux comptes

DELOITTE & TOUCHE, 3, route d'Arlon, L-8009 Strassen

Pour extrait conforme

Le Conseil d'Administration

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 14 juillet 2004, réf. LSO-AS04210. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(056822.3/850/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2004.

G.G. INDUSTRIE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4384 Ehlerange, Zone Industrielle ZARE.
R. C. Luxembourg B 85.247.

—
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 12 juillet 2004, réf. LSO-AS03412, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 juillet 2004.

Signature.

(056784.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2004.

MILIONI INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.

R. C. Luxembourg B 53.043.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 12 juillet 2004, réf. LSO-AS03209, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 juillet 2004.

Signature.

(056958.3/751/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2004.

MILIONI INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.

R. C. Luxembourg B 53.043.

—
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 12 juillet 2004, réf. LSO-AS03213, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 juillet 2004.

Signature.

(056957.3/751/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2004.

GE CAPITAL EQUITY HOLDINGS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1855 Luxembourg-Kirchberg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R. C. Luxembourg B 62.114.

Assemblée Générale Annuelle

Il résulte de l'Assemblée Générale Annuelle tenue au siège social en date du 15 juin 2004, du rapport des Gérants de la société GE CAPITAL EQUITY HOLDINGS, S.à r.l. que les associés ont pris les décisions suivantes pour les comptes annuels du 31 décembre 2000:

1) Décharge accordée aux Gérants pour l'année 2000:

Bhupesh Gupta, Ronald Herman, Frank Ertl, Teun Akkerman, Robert Jan Schol

2) Du profit qui s'élève à USD 29.822.762,06 un montant de USD 10,00 est affecté à la réserve légale. Le reste du profit est reporté.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour GE CAPITAL EQUITY HOLDINGS, S.à r.l.

R. J. Schol

Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 9 juillet 2004, réf. LSO-AS02671. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(057022.2//20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2004.

GE CAPITAL EQUITY HOLDINGS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1855 Luxembourg-Kirchberg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R. C. Luxembourg B 62.114.

Assemblée Générale Annuelle

Il résulte de l'Assemblée Générale Annuelle tenue au siège social en date du 16 juin 2004, du rapport des Gérants de la société GE CAPITAL EQUITY HOLDINGS, S.à r.l. que les associés ont pris les décisions suivantes pour les comptes annuels du 31 décembre 2001:

1) Décharge accordée aux Gérants pour l'année 2001:

Bhupesh Gupta, Ronald Herman, Frank Ertl, Teun Akkerman, Robert Jan Schol.

2) La perte qui s'élève à USD 559.849,52 est reportée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour GE CAPITAL EQUITY HOLDINGS, S.à r.l.

R. J. Schol

Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 9 juillet 2004, réf. LSO-AS02670. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(057021.2//19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2004.

ZEN IT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1728 Luxembourg, 15, rue du Marché-aux-Herbes.
R. C. Luxembourg B 56.754.

En date du 10 mai 2004 et avec effet immédiat, les administrateurs suivants ont démissionné de leur poste:

- Monsieur Stefano Galetto, demeurant au 58, rue de Noertzange, L-3530 Dudelange
- Madame Claudine Schmit, demeurant au 9, rue Neil Armstrong, L-1137 Howald
- Madame Patricia Galetto-Feligioni, demeurant au 86, rue de Notretonque, L-3861 Schifflange.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

C. Schmit, P. Galetto-Feligioni.

Enregistré à Luxembourg, le 8 juillet 2004, réf. LSO-AS02484. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(055602.3/850/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2004.

IMMOBILIERE DE WARKEN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.
R. C. Luxembourg B 66.277.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 14 juillet 2004, réf. LSO-AS04027, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 juillet 2004.

Pour IMMOBILIERE DE WARKEN S.A.

HRT REVISION, S.à r.l.

D. Ransquin

(056613.3/565/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juillet 2004.

THE RE-COMPANY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.
R. C. Luxembourg B 60.842.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, réf. LSO-AS02915, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société THE RE-COMPANY S.A.

AON INSURANCE MANAGERS (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

(056970.3/682/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2004.

VF INVESTMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1746 Luxembourg, 2, rue J. Hackin.
R. C. Luxembourg B 79.198.

Assemblée Générale Annuelle

Il résulte de l'Assemblée Générale Annuelle tenue au siège social en date du 11 juin 2004, du rapport des Gérants de la société VF INVESTMENTS, S.à r.l. que l'actionnaire unique a pris les décisions suivantes pour les comptes annuels du 31 décembre 2001:

1) Décharge accordée aux Gérants pour l'année 2001:

Robert-Jan Schol - gérant A

Richard Lipinski - gérant B

Robert Simon - gérant A

2) La perte qui s'élève à EUR 1.092.369,- est reportée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour VF LUXEMBOURG, S.à r.l.

R.-J. Schol

Gérant A

Enregistré à Luxembourg, le 9 juillet 2004, réf. LSO-AS02669. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(057019.2//21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2004.

IC INVEST HOLDINGS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 28, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 64.169.

Auszug aus dem Sitzungsprotokoll der Ordentlichen Generalversammlung vom 30. März 2004.

Die geprüfte Bilanz und Gewinn- und Verlustrechnung zum 31. Dezember 2003 sowie der Bericht des Verwaltungsrates und des Rechnungsprüfers wurden gebilligt.

Der Verwaltungsrat und der Rechnungsprüfer wurden für die Ausübung ihrer Mandate im abgeschlossenen Geschäftsjahr entlastet.

Entsprechend den gesetzlichen Bestimmungen wurde der Jahresgewinn teilweise der gesetzlichen Rücklage zugeführt und teilweise auf das folgende Geschäftsjahr vorgetragen.

KPMG wurde zum Rechnungsprüfer der Gesellschaft bis zur Generalversammlung, die über den Abschluss für das nächste Geschäftsjahr befindet, bestellt.

Der Verwaltungsrat setzt sich wie folgt zusammen:

Dr. Ulrich Kaffarnik, Geschäftsführer der BHW INVEST GmbH, wohnhaft in Frankfurt;

Reinhold Linnenbrink, Handlungsbevollmächtigter der IC IMMOBILIEN CONSULTING UND ANLAGEGESELLSCHAFT m.b.H., wohnhaft in Puchheim;

Hans Christian Schmidt, Prokurist der IC IMMOBILIEN CONSULTING UND ANLAGEGESELLSCHAFT m.b.H., wohnhaft in München.

Die Mandate der Verwaltungsratsmitglieder enden mit Ablauf der ordentlichen Generalversammlung, die über den Abschluss für das nächste Geschäftsjahr befindet.

Den 30. März 2004.

L. De Vet / A. Fouracres

Vorsitzender / Stimmzähler

Enregistré à Luxembourg, le 22 avril 2004, réf. LSO-AP03721. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(055816.3/710/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2004.

WALSER PORTFOLIO, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1952 Luxembourg, 1-7, rue Nina et Julien Lefèvre.
R. C. Luxembourg B 79.320.

Le bilan au 30 avril 2004, enregistré à Luxembourg, le 14 juillet 2004, réf. LSO-AS04133, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 juillet 2004.

WALSER PORTFOLIO

Signatures

(056804.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2004.

THE RE-COMPANY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.
R. C. Luxembourg B 60.842.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale des actionnaires tenue à Luxembourg le 14 juin 2004

L'Assemblée Générale du 14 juin 2004 renomme au poste d'Administrateur jusqu'à l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes au 31 décembre 2004:

- Monsieur Lex Litjens,
- Madame Roel Hofland,
- AON INSURANCE MANAGERS (LUXEMBOURG) S.A.

L'Assemblée Générale annuelle du 14 juin 2004 renomme également ERNST & YOUNG Luxembourg comme Réviseur d'Entreprises. Son mandat prendra fin immédiatement après l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes au 31 décembre 2004.

Pour la société THE RE-COMPANY S.A.

AON INSURANCE MANAGERS (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 9 juillet 2004, réf. LSO-AS02913. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(057179.3/682/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juillet 2004.

LE BOURGEON S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2730 Luxembourg, 67, rue Michel Welter.
R. C. Luxembourg B 49.296.

Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire du 7 mai 2004 statuant sur les comptes clos au 31 décembre 2003
Conseil d'Administration:

Monsieur Jean Vandeworde ayant remis sa démission de ses fonctions d'administrateur, l'Assemblée Générale a décidé de nommer en remplacement Monsieur Angel Caschera, demeurant à L-2730 Luxembourg, 67, rue Michel Welter. Le mandat de l'administrateur nouvellement nommé prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire annuelle de 2010.

Luxembourg, le 7 mai 2004.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 12 juillet 2004, réf. LSO-AS03053. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(056711.3/1137/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2004.

FACTOR LTD S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2730 Luxembourg, 67, rue Michel Welter.
R. C. Luxembourg B 54.553.

Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire du 24 juin 2004 statuant sur les comptes clos au 31 décembre 2003
Conseil d'Administration

Monsieur Jean Vandeworde ayant remis sa démission de ses fonctions d'administrateur, l'Assemblée Générale a décidé de nommer en remplacement Monsieur Angel Caschera, comptable, demeurant à L-2730 Luxembourg, 67, rue Michel Welter. Le mandat de l'administrateur nouvellement nommé prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire annuelle de 2006.

Luxembourg, le 24 juin 2004.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 12 juillet 2004, réf. LSO-AS03054. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(056710.3/1137/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2004.

GARDULA INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4384 Ehlerange, Zone Industrielle ZARE.
R. C. Luxembourg B 64.897.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 12 juillet 2004, réf. LSO-AS03411, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 juillet 2004.

Signature.

(056786.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2004.

CONSTRUCTIONS METALLIQUES GUY GARDULA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4380 Ehlerange, Zone Industrielle Z.A.R.E.
R. C. Luxembourg B 64.894.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 12 juillet 2004, réf. LSO-AS03410, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 juillet 2004.

Signature.

(056787.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2004.

SOMMELLERIE DE FRANCE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7220 Walferdange, 68, route de Diekirch.
R. C. Luxembourg B 61.263.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 12 juillet 2004, réf. LSO-AS03408, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 juillet 2004.

Signature.

(056789.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2004.

SOPROFI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8411 Steinfot, 8A, rue des Carrières.
R. C. Luxembourg B 98.040.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 12 juillet 2004, réf. LSO-AS03399, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 juillet 2004.

Signature.

(056790.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2004.

ELMA FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8411 Steinfot, 8A, rue des Carrières.
R. C. Luxembourg B 97.934.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 12 juillet 2004, réf. LSO-AS03395, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 juillet 2004.

Signature.

(056795.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2004.

ASTRINGO HOLDINGS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1628 Luxembourg, 1, rue des Glacis.
R. C. Luxembourg B 67.996.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 12 juillet 2004, réf. LSO-AS03221, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Un administrateur

(056798.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2004.

DC SYSTEMES DE SECURITE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4570 Niederborn, 104, rue Pierre Gansen.
R. C. Luxembourg B 83.350.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 2 juillet 2004, réf. LSO-AS00830, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Niederborn, le 14 juillet 2004.

Signature

Le gérant

(056796.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2004.

CELAN HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.
R. C. Luxembourg B 74.244.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Statutaire du 21 mai 2004

3. Par votes spéciaux, l'Assemblée Générale donne à l'unanimité des voix décharge pleine et entière aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'ensemble des mandats relatifs à la clôture des comptes 2003;

Pour extrait conforme

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 14 juillet 2004, réf. LSO-AS04068. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(056720.2//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2004.

BULFIN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.
R. C. Luxembourg B 46.496.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 14 juillet 2004, réf. LSO-AS04014, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 juillet 2004.

Pour BULFIN S.A.

LUXEMBOURG INTERNATIONAL CONSULTING S.A.

Signature

(056993.3/536/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2004.

BUSINESS CONTINUITY SYSTEMS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte-Croix.
R. C. Luxembourg B 86.687.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 14 juillet 2004, réf. LSO-AS04012, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 juillet 2004.

Pour BUSINESS CONTINUITY SYSTEMS S.A.

LUXEMBOURG INTERNATIONAL CONSULTING S.A.

Signature

(056994.3/536/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2004.

FEMMES, ON VOUS AIME S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9051 Ettelbruck, 40, Grand-rue.
R. C. Luxembourg B 92.582.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 6 juillet 2004, réf. LSO-AS01793, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 juillet 2004.

Pour VO CONSULTING LUX S.A.

Signature

(056979.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2004.

HOCAREST CONCEPT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8067 Bertrange, 24, rue Am Pesch.
R. C. Luxembourg B 94.955.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 6 juillet 2004, réf. LSO-AS01796, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 juillet 2004.

Pour VO CONSULTING LUX S.A.

Signature

(056974.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2004.

PRIVATE TRUST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1147 Luxembourg, 2, rue de l'Avenir.
R. C. Luxembourg B 35.136.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 2 juillet 2004, réf. LSO-AS00756, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(056894.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2004.

PIXELFARM, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8225 Mamer, 7, rue de Dippach.
R. C. Luxembourg B 68.139.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 14 juillet 2004, réf. LSO-AS04168, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 juillet 2004.

Pour la société

FIDUCIAIRE WEBER ET BONTEMPS

Signature

(056962.3/592/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2004.

CILA HOLDINGS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 21, boulevard de la Pétrusse.
R. C. Luxembourg B 55.766.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 13 juillet 2004, réf. LSO-AS03707, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour CILA HOLDINGS S.A., Société Anonyme

SOFINEX S.A., Société Anonyme

Signature

(056967.3/850/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2004.

KERSCHENMEYER CONSTRUCTIONS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5465 Waldbredimus, 23, rue des Romains.
R. C. Luxembourg B 33.571.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 6 juillet 2004, réf. LSO-AS01798, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 juillet 2004.

Pour VO CONSULTING LUX S.A.

Signature

(056973.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2004.

HKL HOLDINGS (PPI), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 54.523.

Assemblée Générale Annuelle

Il résulte de l'Assemblée Générale Annuelle tenue au siège social en date du 8 juin 2004, du rapport des gérants de la société HKL HOLDINGS (PPI), S.à r.l. que l'associé a pris les décisions suivantes pour les comptes annuels du 31 décembre 2003.

1) Décharge accordée aux gérants pour l'année 2003:

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.

M. Robert-Jan Schol

M. James Reid

M. Fritz Ip

2) Il a été décidé de continuer les activités de la société après la perte de plus de 100% du capital pour l'exercice se terminant au 31 décembre 2003.

3) La perte qui s'élève à EUR 35.782,95 est reportée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour HKL HOLDINGS (PPI), S.à r.l.

R.-J. Schol

Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 9 juillet 2004, réf. LSO-AS02673. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(057023.2//24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2004.

FORET HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 56.366.

Assemblée Générale Annuelle

Il résulte de l'Assemblée Générale Annuelle tenue au siège social en date du 16 juin 2004, du rapport et de la décision du Conseil d'Administration de la société FORET HOLDING S.A., que les actionnaires et les administrateurs, à l'unanimité des voix, ont pris les décisions suivantes pour les comptes annuels de 2003.

1) Décharge accordée aux administrateurs pour l'année 2003:

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.

MUTUA (LUXEMBOURG) S.A.

FIDES (LUXEMBOURG) S.A.

Décharge accordée à l'administrateur-délégué pour l'année 2003:

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.

Décharge accordée au commissaire aux comptes pour l'année 2003:

EURAUDIT, S.à r.l.

2) Le profit qui s'élève à EUR 2.822,47 est reporté.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour FORET HOLDING S.A.

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.

Administrateur-Délégué

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 9 juillet 2004, réf. LSO-AS02704. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(057029.2//26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2004.

EUROSTEEL INVESTMENTS S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1855 Luxembourg-Kirchberg, 46A, avenue J.F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 64.096.

Assemblée Générale Annuelle

Il résulte de l'Assemblée Générale Annuelle tenue au siège social en date du 16 juin 2004, du rapport et de la décision du Conseil d'Administration de la société EUROSTEEL INVESTMENTS S.A. HOLDING, que les actionnaires et les administrateurs, à l'unanimité des voix, ont pris les décisions suivantes pour les comptes annuels de 2003.

1) Décharge accordée aux administrateurs pour l'année 2003:

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.

MUTUA (LUXEMBOURG) S.A.

FIDES (LUXEMBOURG) S.A.

Décharge accordée à l'administrateur-délégué pour l'année 2003:

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.

Décharge accordée au commissaire aux comptes pour l'année 2003:

EURAUDIT, S.à r.l.

2) Le profit qui s'élève à EUR 1.466,41 est reporté.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour EUROSTEEL INVESTMENTS S.A., HOLDING

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.

Administrateur-Délégué

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 9 juillet 2004, réf. LSO-AS02696. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(057027.2//26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2004.

G.G. INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 9, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 86.254.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 9 juillet 2004, réf. LSO-AS02914, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(056975.3/043/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2004.

H.I.S. S.A., Société Anonyme Holding.
Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 61.239.

Assemblée Générale Annuelle

Il résulte de l'Assemblée Générale Annuelle tenue au siège social en date du 10 juin 2004, du rapport et de la décision du Conseil d'Administration de la société H.I.S. S.A., Société Anonyme Holding, que les actionnaires et les administrateurs, à l'unanimité des voix, ont pris les décisions suivantes pour les comptes annuels de 2003.

1) Décharge accordée aux administrateurs pour l'année 2003:

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.

MUTUA (LUXEMBOURG) S.A.

FIDES (LUXEMBOURG) S.A.

Décharge accordée à l'administrateur-délégué pour l'année 2003:

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.

Décharge accordée au commissaire aux comptes pour l'année 2003:

EURAUDIT, S.à r.l.

2) Le profit qui s'élève à EUR 12.490,48 est reporté.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour H.I.S. S.A., Société Anonyme Holding

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.

Administrateur-Délégué

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 9 juillet 2004, réf. LSO-AS02686. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(057025.2//26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2004.

DYNAMICS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2212 Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 97.713.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 14 juillet 2004, réf. LSO-AS04162, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 juillet 2004.

Pour la société

FIDUCIAIRE WEBER ET BONTEMPS

Signature

(056968.3/592/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2004.

LIBERTE FINANCIERE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 9-11, rue Goethe.

R. C. Luxembourg B 57.633.

Les comptes annuels, la proposition d'affectation du résultat ainsi que l'affectation du résultat au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 9 juillet 2004, réf. LSO-AS02916, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(056977.3/043/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2004.

COMMANDITE FINANCIERE HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1610 Luxembourg, 8-10, avenue de la Gare.

R. C. Luxembourg B 81.758.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 9 juillet 2004, réf. LSO-AS02905, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(056978.3/043/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2004.

BECKMANN & JÖRGENSEN HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 43.101.

Assemblée Générale Annuelle

Il résulte de l'Assemblée Générale Annuelle tenue au siège social en date du 11 juin 2004, du rapport et de la décision du Conseil d'Administration de la société BECKMANN & JÖRGENSEN HOLDING S.A., que les actionnaires et les administrateurs, à l'unanimité des voix, ont pris les décisions suivantes pour les comptes annuels du 31 décembre 2002.

1) Décharge accordée aux Administrateurs pour l'année 2002:

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.

MUTUA (LUXEMBOURG) S.A.

Leif Harald Nakken

Décharge accordée à l'Administrateur-Délégué pour l'année 2002:

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.

Décharge accordée au Commissaire aux Comptes pour l'année 2002:

EURAUDIT, S.à r.l.

2) Du profit qui s'élève à CHF 210.604,27 un montant de CHF 10.530,21 est affecté à la réserve légale. Le reste du profit est reporté.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour BECKMANN & JÖRGENSEN HOLDING S.A.

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.

Administrateur-Délégué

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 9 juillet 2004, réf. LSO-AS02701. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(057028.2//27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2004.

INMAR INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 59.680.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 14 juillet 2004, réf. LSO-AS04354, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 juillet 2004.

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE

Société Anonyme

Banque domiciliataire

Signature

(056972.3/024/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2004.

SOFINMER S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1610 Luxembourg, 8-10, avenue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 68.886.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 9 juillet 2004, réf. LSO-AS02908, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(056981.3/043/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2004.

GRUPPO FABBRI INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1610 Luxembourg, 8-10, avenue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 45.723.

Les comptes consolidés au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(056986.3/043/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2004.

CAE EUROCO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 70.621.

Assemblée Générale Annuelle

Il résulte de l'Assemblée Générale Annuelle tenue au siège social en date du 14 juin 2004, du rapport et de la décision du Gérance de la société CAE EUROCO, S.à r.l., que l'actionnaire, à l'unanimité des voix, a pris les décisions suivantes pour les comptes annuels du 31 mars 2000.

1) Décharge accordée aux Gérants pour l'année 1999-2000:

Joseph H. El Gammal - Gérant A
MANACOR (LUXEMBOURG) S.A. - Gérant A
Paul Renaud - Gérant B

2) Election des nouveaux Gérants pour une durée indéterminée:

Joseph H. El Gammal - Gérant A
MANACOR (LUXEMBOURG) S.A. - Gérant A
Paul Renaud - Gérant B

3) Du profit qui s'élève à EUR 27.829,- un montant de EUR 1.250,- est affecté à la réserve légale. Le reste du profit est reporté.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

CAE EUROCO, S.à r.l.
MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.
Gérant A
Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 9 juillet 2004, réf. LSO-AS02693. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(057068.3/683/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2004.

HKL (TAMAR), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 56.210.

Assemblée Générale Annuelle

Il résulte de l'Assemblée Générale Annuelle tenue au siège social en date du 8 juin 2004, du rapport des gérants de la société HKL (TAMAR), S.à r.l. que l'associé a pris les décisions suivantes pour les comptes annuels du 31 décembre 2003.

1) Décharge accordée des gérants pour l'année 2003:

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.
M. Robert-Jan Schol
M. James Reid

2) Il a été décidé de continuer les activités de la société après la perte de plus de 100% du capital pour l'exercice se terminant au 31 décembre 2003.

3) La perte qui s'élève à EUR 16.133,85 est reportée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour HKL (TAMAR), S.à r.l.
R.-J. Schol
Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 9 juillet 2004, réf. LSO-AS02674. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(057024.2//23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2004.

SUPERMARCHÉ BELLE ÉTOILE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Bertrange.
R. C. Luxembourg B 12.087.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 15 juillet 2004, réf. LSO-AS04405, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 juillet 2004.

Signature.

(057078.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2004.

LUCILLE 3 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 94.465.

Assemblée Générale Annuelle

Il résulte de l'Assemblée Générale Annuelle tenue au siège social en date du 21 juin 2004, du rapport et de la décision du Conseil d'Administration de la société LUCILLE 3 S.A., que les actionnaires et les administrateurs, à l'unanimité des voix, ont pris les décisions suivantes pour les comptes annuels du 31 décembre 2003.

1) Décharge accordée aux Administrateurs pour l'année 2003:

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.

MUTUA (LUXEMBOURG) S.A.

FIDES (LUXEMBOURG) S.A.

Décharge accordée à l'Administrateur-Délégué pour l'année 2003:

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.

Décharge accordée au Commissaire aux Comptes pour l'année 2003:

ERNST & YOUNG

2) Du profit qui s'élève à USD 28.831,09 un montant de USD 1.441,55 est affecté à la réserve légale. Le reste du profit est reporté.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour LUCILLE 3 S.A.

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.

Administrateur-Délégué

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 9 juillet 2004, réf. LSO-AS02708. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(057032.2//27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2004.

CONSEIL EUROPE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1330 Luxembourg, 4A, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 59.669.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 25 mai 2004, réf. LSO-AQ04902, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 juin 2004.

Signature.

(057098.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2004.

IMMOBILIERE WALEBROCH II S.A., Société Anonyme.

Siège social: Bertrange.
R. C. Luxembourg B 80.558.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 15 juillet 2004, réf. LSO-AS04393, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 juillet 2004.

Signature.

(057097.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2004.

CROCE DEL SUD S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 91.927.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 12 juillet 2004, réf. LSO-AS03336, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 juillet 2004.

CROCE DEL SUD S.A.

A. De Bernardi / F. Innocenti

Administrateur / Administrateur

(057047.3/545/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2004.

RIBELLE INVESTMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 92.398.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 12 juillet 2004, réf. LSO-AS03338, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 juillet 2004.

RIBELLE INVESTMENT S.A.

F. Innocenti / M.-F. Ries-Bonani

Administrateur / Administrateur

(057048.3/545/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2004.

TIPPER HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 79.776.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 12 juillet 2004, réf. LSO-AS03340, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 juillet 2004.

TIPPER HOLDING S.A.

F. Innocenti / J.-M. Heitz

Administrateur / Administrateur

(057051.3/545/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2004.

DAHSCUR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 65.070.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 12 juillet 2004, réf. LSO-AS03342, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 juillet 2004.

DAHSCUR S.A.

R. Scheifer-Gillen / A. Schaus

Administrateur / Administrateur

(057053.3/545/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2004.

IMMOBILIERE LES REMPARTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Bertrange.
R. C. Luxembourg B 54.865.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 15 juillet 2004, réf. LSO-AS04397, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 juillet 2004.

Signature.

(057080.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2004.

IMMOBILIERE BIERELDENG II S.A., Société Anonyme.

Siège social: Bertrange.
R. C. Luxembourg B 80.551.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 15 juillet 2004, réf. LSO-AS04387, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 juillet 2004.

Signature.

(057081.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2004.

IMMOBILIERE WINDHOF II S.A., Société Anonyme.

Siège social: Bertrange.
R. C. Luxembourg B 71.377.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 15 juillet 2004, réf. LSO-AS04402, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 juillet 2004. Signature.
(057088.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2004.

IMMOBILIERE OP DER HART II S.A., Société Anonyme.

Siège social: Bertrange.
R. C. Luxembourg B 80.556.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 15 juillet 2004, réf. LSO-AS04388, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 juillet 2004. Signature.
(057092.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2004.

IMMOBILIERE MERSCH II S.A., Société Anonyme.

Siège social: Bertrange.
R. C. Luxembourg B 80.554.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 15 juillet 2004, réf. LSO-AS04391, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 juillet 2004. Signature.
(057095.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2004.

FUN INTERNATIONAL HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 33.811.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire du 2 février 2004

- La cooptation de Madame Marjorie Fever, employée privée, 11, avenue Grande-Duchesse Charlotte, L-5654 Mondorf-les-Bains en tant qu'Administrateur en remplacement de Monsieur Marc Welter, démissionnaire, est ratifiée. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2007.

Fait à Luxembourg, le 2 février 2004.

Certifié sincère et conforme

FUN INTERNATIONAL HOLDING S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 13 juillet 2004, réf. LSO-AS03427. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(057139.3/795/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juillet 2004.

SOCIETE DE CONSTRUCTION IMMOBILIERE FRANCO-BELGE, Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 29.586.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire tenue anticipativement le 14 mai 2004

1. Les mandats d'Administrateur de:

- Monsieur Carlo Schlessler, Licencié en Sciences Economiques et diplômé en Hautes Etudes Fiscales, 72, rue Dr Joseph Peffer, L-2319 Howald,
 - Monsieur Serge Krancenblum, diplômé en M.B.A., 40, rue Tony Neuman, L-2241 Luxembourg,
 - Monsieur Jean-Paul Reiland, employé privé, 24, rue Jean Engel, L-7763 Bissen,
 - Monsieur Alain Renard, employé privé, 17, rue Eisenhower, L-8321 Olm,
- sont reconduits pour une nouvelle période statutaire de 2 ans jusqu'à l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2006.

2. Le mandat de Commissaire aux Comptes de la société FIN-CONTRÔLE S.A., société anonyme, avec siège social au 13, rue Beaumont, L-1219 Luxembourg, est reconduit pour une nouvelle période statutaire de 2 ans jusqu'à l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2006.

Certifié sincère et conforme

SOCIETE DE CONSTRUCTION IMMOBILIERE FRANCO-BELGE S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 13 juillet 2004, réf. LSO-AS03426. – Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): D. Hartmann.

(057138.3/795/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juillet 2004.

IMMOBILIERE FRAENZEBACH II S.A., Société Anonyme.

Siège social: Bertrange.

R. C. Luxembourg B 80.552.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 15 juillet 2004, réf. LSO-AS04385, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 juillet 2004.

Signature.

(057099.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2004.

GEOGRAPHIC INFORMATION MANAGEMENT, Société Anonyme.

Siège social: L-2514 Luxembourg, 9, rue Jean-Pierre Sauvage.

R. C. Luxembourg B 43.004.

Le bilan et l'annexe légale au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 9 juillet 2004, réf. LSO-AS02834, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 juillet 2004.

Signature.

(057120.3/664/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2004.

BOUCHERIE BELLE ETOILE TOSSENBERG S.A., Société Anonyme.

Siège social: Bertrange.

R. C. Luxembourg B 12.123.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 15 juillet 2004, réf. LSO-AS04381, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 juillet 2004.

Signature.

(057100.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2004.

CACTUS BAZAR S.A., Société Anonyme.

Siège social: Bertrange.

R. C. Luxembourg B 12.125.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 15 juillet 2004, réf. LSO-AS04383, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 juillet 2004.

Signature.

(057102.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2004.

IMMOBILIERE BELLE ETOILE II S.A., Société Anonyme.

Siège social: Bertrange.

R. C. Luxembourg B 54.863.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 15 juillet 2004, réf. LSO-AS04389, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 juillet 2004.

Signature.

(057103.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2004.

NEGOLUX INTERNATIONAL, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 95.925.

Le bilan et l'annexe légale au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 14 juillet 2004, réf. LSO-AS03980, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 juillet 2004.

Signature.

(057104.3/664/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2004.

CHEMTECH, Société Anonyme.

Siège social: L-1513 Luxembourg, 63, boulevard Prince Félix.
R. C. Luxembourg B 56.065.

Le bilan et l'annexe légale au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 14 juillet 2004, réf. LSO-AS03981, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 juillet 2004.

Signature.

(057107.3/664/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2004.

MON CADEAU, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3850 Schifflange, 34, avenue de la Libération.
R. C. Luxembourg B 25.201.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} juillet 2004, réf. LSO-AS00054, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(057108.3/664/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2004.

PARC FAIENCE, Société Anonyme.

Siège social: L-2714 Luxembourg, 6-12, rue du Fort Wallis.
R. C. Luxembourg B 78.018.

Le bilan et l'annexe légale au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 9 juillet 2004, réf. LSO-AS02850, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 juillet 2004.

Signature.

(057111.3/664/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2004.

ARC CONSTRUCTIONS, Société Anonyme.

Siège social: L-8283 Kehlen, 2A, rue Gaessel.
R. C. Luxembourg B 46.923.

Le bilan et l'annexe légale au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 9 juillet 2004, réf. LSO-AS02846, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 juillet 2004.

Signature.

(057114.3/664/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2004.

COIFFURE CASTING, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3378 Livange, route de Bettembourg.
R. C. Luxembourg B 57.884.

Le bilan et l'annexe légale au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 9 juillet 2004, réf. LSO-AS02840, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 juillet 2004.

Signature.

(057117.3/664/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2004.

ARCHI MADE IN LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-7243 Bereldange, 81, rue du X Octobre.

R. C. Luxembourg B 64.065.

—
*Extrait des délibérations de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires
tenue extraordinairement au siège social de la société en date du 15 décembre 2003 à 12.00 heures*

Décisions:

L'Assemblée, à l'unanimité, a décidé:

- d'approuver le rapport de gestion du conseil d'administration et le rapport du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice clôturant au 31 décembre 2002;

- d'approuver les comptes annuels pour l'exercice social se terminant le 31 décembre 2002;

L'exercice clôture avec un bénéfice de EUR 2.402,90

- d'affecter les résultats tel que proposé dans le rapport du conseil d'administration, soit:

- Report du bénéfice: EUR 2.402,90

- d'accorder décharge par vote spécial aux administrateurs et au commissaire aux comptes de la société pour l'exécution de leurs mandats respectifs jusqu'au 31 décembre 2002.

Pour extrait conforme

Pour publication

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 13 juillet 2004, réf. LSO-AS03460. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(057195.2//24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juillet 2004.

COREFI FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8411 Steinfort, 8A, rue des Carrières.

R. C. Luxembourg B 68.668.

—
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 12 juillet 2004, réf. LSO-AS03392, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 juillet 2004.

Signature.

(056793.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2004.

COREFI FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8411 Steinfort, 8A, rue des Carrières.

R. C. Luxembourg B 68.668.

—
Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire du 4 juin 2004

Première résolution

L'assemblée constate que le mandat des administrateurs et du commissaire aux comptes nommés suivant l'assemblée générale extraordinaire du 18 février 1999, enregistré à Capellen le 23 février 1999 Vol. 414, Fol. 89, Case 9 sont venus à échéance.

L'assemblée accepte la démission des administrateurs et du commissaire aux comptes et leur accorde décharge de leurs mandats jusqu'à l'exercice 2003 inclus.

Deuxième résolution

L'assemblée décide de nommer comme nouveaux administrateurs de la société;

- Monsieur Joseph Elsen, conducteur civil, demeurant à Steinfort

- Monsieur Jean-Marie Heynen, conducteur, demeurant à Hondelange (Belgique)

- Monsieur Jean-Marie Wihlem, comptable, demeurant à Luxembourg.

Leur mandat expirant à l'issue de l'assemblée générale ordinaire à tenir en 2010.

L'assemblée décide de nommer commissaire aux comptes, la SOCIETE LUXEMBOURGEOISE DE REVISION, S.à r.l., société à responsabilité limitée avec siège social à L-1220 Luxembourg 246, rue de Beggen, son mandat expirant à l'assemblée générale ordinaire à tenir en 2010.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

J. Elsen, J.-M. Heynen, J.-M. Wihelm.

Enregistré à Luxembourg, le 14 juillet 2004, réf. LSO-AS04194. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(056797.3/000/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2004.

QP LNG SERVICES (QGII), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 101.724.

STATUTES

In the year two thousand and four, on the ninth of June.
Before Us Maître Joseph Elvinger, notary, residing in Luxembourg.

There appeared:

QATAR PETROLEUM, a company incorporated under the laws of Qatar, having its registered office at West Bay, PO Box 3212 Doha (Qatar).

The here above appearing is represented by Mr Hubert Janssen, jurist, residing at Torgny (Belgium), by virtue of a proxy given under private seal.

The said proxy, initialled ne varietur by the proxy holder of the person appearing and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing party, represented as stated here above, has requested the undersigned notary to state as follows the articles of Incorporation of a private limited liability company («société à responsabilité limitée»):

ARTICLES OF INCORPORATION

Chapter I.- Form - Name - Registered office - Object -Duration**1. Form - Corporate - Name**

There is formed a private limited liability company under the name QP LNG SERVICES (QGII) S.à r.l., which shall be governed by the laws pertaining to such an entity (hereafter the «Company»), and in particular by the law of August 10th, 1915 on commercial companies as amended (hereafter the «Law»), as well as by the present articles of incorporation (hereafter the «Articles»).

2. Registered office

2.1 The registered office of the Company is established in Luxembourg.

2.2 The registered office may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its shareholders deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

2.3 However, the Board of Managers of the Company is authorised to transfer the registered office of the Company within the City of Luxembourg.

2.4 Should a situation arise or be deemed imminent, whether military, political, economic or social, which would prevent the normal activity at the registered office of the Company, the registered office of the Company may be temporarily transferred outside Luxembourg until such time as the situation becomes normalised. Such temporary measures shall not have any effect on this Company's nationality, which, notwithstanding this temporary transfer of the registered office, will remain a Luxembourg Company. Any decision to transfer of the registered office outside Luxembourg on a temporary basis shall be made by the Board of Managers.

3. Objects

3.1 The Company's objects are to acquire and hold interests in any form whatsoever, in other Luxembourg or foreign, commercial, industrial or financial entities, by way of, among others, the subscription or the acquisition of any securities and rights through participation, contribution, underwriting, firm purchase or option, negotiation or in any other way, or of financial debt instruments in any form whatsoever, and to administer, develop, monitor and manage such holding of interests.

3.2 The Company may also render every assistance, whether by way of loans, guarantees or otherwise under any law to any Luxembourg or foreign entity or company belonging to the same group as the Company (hereafter referred to as the «Connected Companies»).

3.3 The Company may in particular enter into the following transactions:

- to borrow money in any form or to obtain any form of credit facility and raise funds through, including, but not limited to, the issue of bonds, notes, promissory notes, certificates and other debt or equity instruments, the use of financial derivatives or otherwise;

- to advance, lend or deposit money or give credit to or with or to subscribe to or purchase any debt instrument issued by any Luxembourg or foreign entity on such terms as may be thought fit including without limitation on full recourse or limited recourse terms and with or without security;

- to enter into any guarantee, pledge or any other form of security, whether by personal covenant or by mortgage or charge upon all or part of the undertaking, property assets (present or future) or by all or any of such methods, for the performance of any contracts or obligations of the Company and of any of the Connected Companies, or any directors or officers of the Company or any of the Connected Companies, within the limits of Luxembourg Law;

it being understood that the Company will not enter into any transaction which would cause it to be engaged in any activity that would be considered as a banking activity.

3.4 The Company may perform all legal, commercial, technical and financial investments or operations and in general, all transactions which are necessary to fulfil its objects as well as all operations connected directly or indirectly to facilitating the accomplishment of its purpose in all areas described above, however without taking advantage of the Act of July 31, 1929, on Holding Companies.

4. Duration

The Company is incorporated for an unlimited period.

Chapter II.- Capital - Shares**5. Share capital**

5.1 The corporate capital is fixed at twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500.-) represented by five hundred (500) shares. Each Share has a nominal value of twenty-five Euro (EUR 25.-) each (hereafter referred to as the «Shares»). The holders of the Shares are together referred to as the «Shareholders».

5.2 In addition to the corporate capital, there may be set up a premium account, into which any premium paid on any share is transferred. The amount of said premium account is at the free disposal of the Shareholder(s).

5.3 All Shares will have equal rights.

6. Shares Indivisibility

As regards the Company, the Company's Shares are indivisible, since only one owner is admitted per Share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

7. Transfer of shares

7.1 In the case of a single Shareholder, the Company's Shares held by the single Shareholder are freely transferable.

7.2 In the case of a plurality of Shareholders, the Shares held by each Shareholder may be transferred by application of the requirements of articles 189 and 190 of the Law.

7.3 In addition, each Shareholder agrees that it will not transfer, pledge or grant a security interest in any Share without the prior written consent of the Board of Managers.

Chapter III.- Management and Administration**8. Management**

8.1 The Company shall be managed by a board of managers (the «Board of Managers» or the «Managers»).

8.2 The Board of Managers shall consist of at least two (2) Managers. The maximum number of Managers shall be five (5) or such other number as the Shareholders may resolve from time to time by way of an extraordinary general meeting.

8.3 The majority of Managers may not at any time be resident in a single jurisdiction other than Luxembourg.

8.4 The members of the Board of Managers need not be Shareholders.

8.5 Managers may be removed at any time, with or without cause, by a resolution of Shareholders representing more than 50% of the share capital.

8.6 Any decision in connection with the management of the Company shall be taken collectively by the Board of Managers in compliance with article 12 of the Articles.

9. Powers of the board of Managers

9.1 Without prejudice to the other articles of Chapter III and provided that the terms of this article shall have been complied with, the Board of Managers shall have all powers over the business and affairs of the Company and to act in the name of, or for and on behalf of, the Company in all circumstances, in particular, including but not limited to, all powers relating to the Company's fundamental strategic/policy decision-making functions, and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's objects.

9.2 No Shareholder, by virtue of having the status of a Shareholder, shall have any management power over the business and affairs of the Company or actual or apparent authority to enter into contracts on behalf of, or to otherwise bind, the Company.

9.3 All powers not expressly reserved by Law or the present Articles to the general meeting of Shareholders shall fall within the competence of the Board of Managers.

9.4 The Board of Managers shall exercise their powers in accordance with the Law and in the best interests of the Company.

10. Representation of the Company vis-à-vis third parties

10.1 In dealings with third parties, the Company shall be bound by the joint signature of any two Managers.

10.2 Any agreement entered on behalf of the Company with any third parties shall be executed only in Luxembourg.

10.3 As regards third parties, the general power of representation of the Company is granted to any two Managers pursuant to article 191bis paragraph 5 of the Law. Any deed, agreement or generally any document executed in compliance with articles 9 and 10 of the present Articles are valid and binding vis-à-vis third parties.

11. Delegation of administrative functions to agent

11.1 The Board of Managers may delegate certain day-to-day administrative functions, including without limitation, secretarial functions, accounting, filing of tax returns, and the maintenance of legal books, to an administrative agent appointed by the Company from time to time.

11.2 The Board of Managers will determine any such agent's responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of its agency.

12. Meetings of the board of Managers

12.1 All management decisions of the Company, including but not limited to, strategic decisions shall be taken only at properly constituted meetings of the Board of Managers. Meetings of the Board of Managers shall be properly constituted only if held in accordance with the provisions of this article 12 of the Articles.

12.2 Meetings of the Board of Managers shall be convened at any time by any two managers at least once in any six month period.

12.3 Meetings of the Board of Managers shall be held only in Luxembourg.

12.4 Any member of the Board of Managers may validly act at any meeting of the Board of Managers provided that he is physically present at such meeting.

12.5 The Board of Managers shall validly meet and deliberate only to the extent that at least two Managers are physically present, and that the majority of Managers so present are not resident in a single jurisdiction other than Luxembourg.

12.6 Draft resolutions may be circulated for consideration to members of the Board of Managers prior to the meetings of the Board. However, members of the Board of Managers, whether resident in Luxembourg or in another jurisdiction, shall consider such draft resolutions only when physically present in Luxembourg.

12.7 Resolutions by the Board of Managers shall be validly adopted only if approved by unanimous decision of the members of the Board of Managers who are physically present.

12.8 Meetings of the Board of Managers shall be duly minuted in Luxembourg, and such minutes shall fully and accurately reflect the discussions held and decisions taken in such meetings. Minutes shall be signed by all Managers present at the meeting. Extracts shall be certified by any two members of the Board of Managers during a meeting of the Board of Managers.

Chapter IV.- General meeting of shareholder

13. Powers of the shareholders - Votes

13.1 The single Shareholder shall assume all powers conferred upon the general Shareholders' meeting.

13.2 Decisions of the single Shareholder which are taken in the scope of the previous paragraph shall be recorded in minutes or drawn-up in writing.

Chapter V.- Business year

14. Business year

14.1 The Company's financial year shall start on the first day of January and end on the last day of December of each year.

14.2 At the end of each financial year, the Company's accounts shall be established by the Board of Managers, and the Board of Managers shall prepare an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities.

14.3 Each Shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

15. Distribution rights of shares

15.1 The profits in respect of a financial year, after deduction of general and operating expenses, charges and depreciations, shall constitute the net profit of the Company in respect of that period.

15.2 From the net profit thus determined, five per cent shall be deducted and allocated to a legal reserve fund. That deduction will cease to be mandatory when the amount of the legal reserve fund reaches one tenth of the Company's nominal capital.

15.3 To the extent that funds are available at the level of the Company for distribution and to the extent permitted by law and by these Articles, the Board of Managers shall propose that cash available for remittance be distributed.

15.4 The decision to distribute funds and the determination of the amount of such a distribution shall be taken by a resolution of Shareholders representing more than 50% of the share capital.

Chapter VI.- Liquidation

16. Causes of dissolution

The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of the single Shareholder or of one of the Shareholders.

17. Liquidation

17.1 The liquidation of the Company shall be decided only if approved by a majority of Shareholders representing three quarters of the Company's share capital.

17.2 The liquidation shall be carried out by one or several liquidators, whether or not Shareholders, appointed by the Shareholders who shall determine their powers and remuneration.

Chapter VII.- Applicable law

18. Applicable law

Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

Transitory provisions

The first accounting year shall begin on the date of the formation of the corporation and shall terminate on the 31st December 2004.

Subscription - Payment

The capital has been subscribed as follows:

Shares

QATAR PETROLEUM	500 Shares
Total: five hundred Shares	500 Shares

All these Shares have been fully paid up, so that the sum of twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500.-) corresponding to a share capital of twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500.-) is forthwith at the free disposal of the Company, as has been proved to the notary.

Estimate of costs

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with its incorporation, have been estimated at about two thousand Euro.

General meeting

Immediately after the incorporation of the Company, the above-named persons, represented as stated here above, representing the entirety of the subscribed capital and exercising the powers devolved to the meeting, passed the following resolution:

1) The Board of Managers is composed of two (2) Managers. The following have been appointed as Managers for an undetermined period:

- Mr Abdul Rahman Ahmad Al-Shaibi, born in 1965 at Qatar (Qatar), residing in Doha (Qatar); and
- Mr Bruno Bagnouls, born on 9 May 1971 at Nancy (Meurthe-et-Moselle (France)), residing at 5, rue Guillaume Kroll, BP 2501, L-1025 Luxembourg, (Grand Duchy of Luxembourg).

In accordance with article 10 of the by-laws, the Company shall be bound by the joint signature of any two Managers.

2) Is appointed as statutory auditor for an undetermined period: DELOITTE SA, 3, route d'Arlon, BP 1173, L-8009 Strassen (Grand Duchy of Luxembourg);

3) The Company shall have its registered office at 5, rue Guillaume Kroll, BP 2501, L-1025 Luxembourg, (Grand Duchy of Luxembourg).

Declaration

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version. On request of the same appearing parties and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, he signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille quatre, le neuf juin.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

QATAR PETROLEUM, une société de droit du Qatar, ayant son siège social à West Bay, PO Box 3212 Doha (Qatar).

La comparante ci-dessus est ici représentée par M. Hubert Janssen, juriste, demeurant à Torgny (Belgique), en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la comparante et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

Laquelle comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée dont elles ont arrêté les statuts comme suit:

STATUTS

Titre I^{er}.- Forme - Nom - Siège social - Objet - Durée**1. Forme- Dénomination**

Il est formé une société à responsabilité limitée sous la dénomination de QP LNG SERVICES (QGII), S.à r.l. qui sera régie par les lois relatives à une telle entité (ci-après la «Société»), et en particulier la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales, telle que modifiée (ci-après la «Loi»), ainsi que par les présents statuts de la Société (ci-après les «Statuts»).

2. Siège social

2.1 Le siège social de la Société est établi dans la Ville de Luxembourg.

2.2 Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une délibération de l'assemblée générale extraordinaire des Associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

2.3 Toutefois, le Conseil de Gérance est autorisé à transférer le siège social de la Société à l'intérieur de la Ville de Luxembourg.

2.4 Au cas où des événements extraordinaires d'ordre militaire, politique, économique ou social de nature à compromettre l'activité normale au siège social de la Société se seraient produits ou seraient imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise. La décision de transférer le siège social à l'étranger sera prise par le Conseil de Gérance.

3. Objet

3.1 La Société a pour objet l'acquisition et la détention de tous intérêts, sous quelle que forme que ce soit, dans toutes autres entités, commerciales, industrielles ou financières, luxembourgeoises ou étrangères, par voie de participation, d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat, de négociation ou de toute autre manière, ou d'instruments financiers de dettes, sous quelle que forme que ce soit, ainsi que leur administration, leur développement et leur gestion.

3.2 La Société pourra également apporter toute assistance financière, que ce soit sous forme de prêts, d'octroi de garanties ou autrement, soumise à un droit quelconque, à toute entité ou société, luxembourgeoise ou étrangère, appartenant au même groupe que la Société (ci-après repris comme les «Sociétés Apparentées»).

3.3 La Société pourra, en particulier, être engagé dans les opérations suivantes:

- conclure des emprunts sous toute forme ou obtenir toutes formes de moyens de crédit et réunir des fonds, notamment, par l'émission de titres, d'obligations, de billets à ordre, de certificats et autres instruments de dette ou titres de capital, ou utiliser des instruments financiers dérivés ou autres;

- avancer, prêter, déposer des fonds ou donner crédit à ou avec ou de souscrire à ou acquérir tous instruments de dette, avec ou sans garantie, émis par une entité luxembourgeoise ou étrangère, pouvant être considérée comme performante, contenant ou non une limitation quant au droit de recours;

- accorder toutes garanties, fournir tous gages ou toutes autres formes de sûreté, que ce soit par engagement personnel ou par hypothèque ou charge sur tout ou partie des avoirs (présents ou futurs), ou par l'une et l'autre de ces méthodes, pour l'exécution de tous contrats ou obligations de la Société ou de Sociétés Apparentées, ou d'administrateurs ou agents de la Société ou de Sociétés Apparentées, dans les limites autorisées par la loi luxembourgeoise;

il est entendu que la Société n'entrera dans aucune opération qui pourrait l'amener à être engagées dans des activités pouvant être considérées comme de l'activité bancaire.

3.4 La Société pourra réaliser toutes opérations légales, commerciales, techniques ou financières et en général toutes opérations nécessaires ou utiles à l'accomplissement de son objet social ou en relation directe ou indirecte avec tous les secteurs prédécrits, de manière à faciliter l'accomplissement de celui-ci, sans vouloir bénéficier du régime fiscal particulier organisé par la loi du 31 juillet 1929 sur les Sociétés de participation financières.

4. Durée

La Société est constituée pour une durée illimitée.

Titre II.- Capital - Parts

5. Capital social

5.1 Le capital social souscrit est fixé à douze mille cinq cents Euro (12.500,- EUR) représenté par cinq cents (500) parts sociales, ayant une valeur nominale de vingt-cinq Euro (25,- EUR) chacune (ci-après les «Parts Sociales»). Les détenteurs de Parts Sociales sont définis ci-après comme les «Associés».

5.2 Complémentairement au capital social, il pourra être établi un compte de prime d'émission sur lequel toute prime d'émission payée pour toute Part Sociale sera versée. Le montant dudit compte de prime d'émission sera laissé à la libre disposition des Associés.

5.3 Toutes les Parts Sociales donnent droit à des droits égaux.

6. Indivisibilité des parts

A l'égard de la Société, les Parts Sociales sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par Part Sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

7. Transfert des parts

7.1 Dans l'hypothèse où il n'y a qu'un seul Associé, les Parts Sociales détenues par celui-ci sont librement transmissibles.

7.2 Dans l'hypothèse où il y a plusieurs Associés, les Parts Sociales détenues par chacun d'entre eux ne sont transmissibles que moyennant l'application de ce qui est prescrit par les articles 189 et 190 de la Loi.

7.3 Chaque Associé s'engage à ne pas céder, mettre en gage ou conférer des garanties sur les Parts Sociales qu'il détient sans le consentement préalable et écrit du Conseil de Gérance.

Titre III.- Gérance

8. Gérance

8.1 La Société sera gérée par un conseil de gérance (le «Conseil de Gérance» ou les «Gérants»).

8.2 Le Conseil de Gérance sera composé d'au moins deux (2) Gérants. Le nombre maximum de Gérant est fixé à cinq (5) ou à tout autre nombre, décidé à tout moment par les Associés lors d'une assemblée générale extraordinaire.

8.3 La majorité des Gérants ne pourront jamais être résidents dans une seule juridiction, autre que le Grand-Duché de Luxembourg.

8.4 Les membres du Conseil de Gérance ne sont pas obligatoirement Associés.

8.5 Les Gérants peuvent être révoqués à tout moment, avec ou sans justification, par une résolution des Associés représentant plus de 50% du capital social.

8.6 Toute décision à prendre concernant la gestion de la Société sera prise collectivement par le Conseil de Gérance conformément à l'article 12 des Statuts.

9. Pouvoirs du Conseil de gérance

9.1 Sans préjudice des autres articles du Titre III des présents Statuts et à condition que les termes du présent article aient été respectés, le Conseil de Gérance aura tous pouvoirs sur les activités et affaires de la Société d'agir, au nom de ou pour le compte de la Société en toutes circonstances; en particulier, sans que cette liste ne soit limitative, il aura tous les pouvoirs de prendre les décisions de stratégie fondamentale et de politique globale de la Société et d'effectuer et approuver tous actes et toutes opérations conformes à l'objet social.

9.2 Aucun Associé, de par son statut d'Associé, ne disposera d'un pouvoir de gestion sur les activités et affaires de la Société ou d'une autorité, réelle ou apparente, de conclure des contrats pour le compte de, ou d'engager autrement, la Société.

9.3 Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des Associés par la Loi ou les Statuts seront de la compétence du Conseil de Gérance.

9.4 Le Conseil de Gérance exercera ses pouvoirs dans le respect de la Loi et dans le meilleur intérêt de la Société.

10. Représentation de la société vis-à-vis des tiers

10.1 Dans les rapports avec les tiers, la Société est valablement engagée par la signature conjointe de deux Gérants.

10.2 Tout contrat conclu pour le compte de la Société avec des tierces parties sera signé uniquement au Grand-Duché de Luxembourg.

10.3 Dans les rapports avec les tiers, deux des Gérants auront un pouvoir général de représentation de la Société en vertu de l'article 191bis §5 de la Loi. Tout acte, contrat ou, plus généralement, tout document signé conformément aux articles 9 et 10 des présents Statuts sera valable et engagera la Société vis-à-vis des tiers.

11. Délégation de fonctions administratives à des agents

11.1 Le Conseil de Gérance pourra déléguer certaines fonctions administratives quotidiennes telles que, sans que cette liste ne soit limitative, les activités de secrétariat, de comptabilité, de préparation et de dépôt des déclarations fiscales, et des documents légaux, à un agent administratif nommé à tout moment par la Société.

11.2 Le Conseil de Gérance déterminera les responsabilités et la rémunération quelconques (s'il y en a) de tout agent, la durée de leurs mandats ainsi que toutes autres conditions de leur mandat.

12. Réunions du Conseil de Gérance

12.1 Toutes les décisions de gestion de la Société, y compris, sans être limité à celles-ci, les décisions stratégiques seront prises lors de réunions du Conseil de Gérance dûment tenues. Celles-ci ne le seront que si elles sont tenues conformément aux dispositions de l'article 12 des présents Statuts.

12.2 Le Conseil de Gérance se réunit à tout moment sur convocation de deux Gérants au moins une fois dans une période de six mois.

12.3 Le Conseil de Gérance se réunit uniquement au Grand-Duché de Luxembourg.

12.4 Tout membre du Conseil de Gérance pourra valablement agir lors d'une réunion du Conseil de Gérance à condition d'être physiquement présent à cette réunion.

12.5 Le Conseil de Gérance pourra valablement se réunir et délibérer uniquement si au moins deux Gérants sont physiquement présents, et si la majorité des Gérants présents ne sont pas résidents dans une seule juridiction autre que le Grand-Duché de Luxembourg.

12.6 Des projets de résolutions pourront être transmis pour examen et prise de connaissance aux membres du Conseil de Gérance avant les réunions de celui-ci. Cependant, les membres du Conseil de Gérance, qu'ils soient résidents luxembourgeois ou relevant d'une autre juridiction, pourront uniquement se prononcer sur ces projets s'ils sont présents physiquement au Grand-Duché de Luxembourg.

12.7 Toute décision du Conseil de Gérance ne sera valablement adoptée que si elle est approuvée à l'unanimité des membres du Conseil de Gérance, présent physiquement.

12.8 Les réunions du Conseil de Gérance seront dûment consignées dans des procès-verbaux à Luxembourg de telle sorte que ceux-ci refléteront pleinement et fidèlement les discussions tenues et les décisions prises lors de ces réunions. Les procès-verbaux des réunions du Conseil de Gérance seront signés par tous les Gérants présents. Des extraits seront certifiés par deux des Gérants lors d'une réunion du Conseil de Gérance.

Titre IV.- Assemblée générale de l'Associé**13. Pouvoirs de l'Associé unique - Votes**

13.1 L'Associé unique exercera tous pouvoirs qui sont conférés à l'assemblée générale des Associés.

13.2 Les décisions de l'Associé unique prise dans le domaine du paragraphe précédent seront inscrites sur un procès-verbal ou établies par écrit.

Titre V.- Exercice social**14. Exercice social**

14.1 L'année sociale commencera le premier janvier et se terminera le trente et un décembre de chaque année.

14.2 Chaque année, à la fin de l'exercice social, les comptes de la Société seront établis par le Conseil de Gérance et celui-ci préparera un inventaire comprenant l'indication de la valeur des actifs et passifs de la Société.

14.3 Tout Associé pourra prendre connaissance desdits inventaires et bilan au siège social.

15. Droit de distribution des parts sociales

15.1 Les profits relatifs à un exercice social, après déduction des frais généraux et opérationnels, des charges et des amortissements, constitueront le bénéfice net de la Société pour cette période.

15.2 Le bénéfice net ainsi déterminé, cinq pour cent (5%) seront prélevés pour la constitution de la réserve légale. Ce prélèvement cessera d'être obligatoire lorsque le montant de celle-ci aura atteint dix pour cent (10%) du capital social.

15.3 Dans la mesure où des fonds peuvent être distribués au niveau de la Société tant dans le respect de la loi que des Statuts, le Conseil de Gérance pourra proposer que les fonds disponibles soient distribués.

15.4 La décision de distribuer des fonds et d'en déterminer le montant sera prise par l'assemblée générale des Associés représentant plus de 50% du capital social.

Titre VI.- Liquidation**16. Causes de dissolution**

La Société ne pourra être dissoute pour cause de décès, de suspension des droits civils, d'insolvabilité, de faillite de son Associé unique ou de l'un de ses Associés.

17. Liquidation

17.1 La liquidation de la Société sera possible uniquement si elle est décidée par la majorité des Associés représentant les trois quarts du capital social de la Société.

17.2 La liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, Associés ou non, nommés par les Associés qui détermineront leurs pouvoirs et rémunérations.

Titre VII.- Loi applicable

18. Loi applicable

Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une prévision spécifique par les Statuts, il est fait référence à la Loi.

Dispositions transitoires

Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se termine le 31 décembre 2004.

Souscription - Libération

Le capital social a été souscrit comme suit:

Parts Sociales

QATAR PETROLEUM	500 Parts
Total: cinq cents Parts Sociales	500 Parts

Toutes les Parts Sociales ont été intégralement libérées par des versements en numéraire de sorte que la somme de douze mille cinq cents Euro (12.500,- EUR) correspondant à un capital de douze mille cinq cents Euro (12.500,- EUR) se trouve dès à présent à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève à environ deux mille Euro.

Assemblée générale

Immédiatement après la constitution de la Société, la comparante précitée, représentée comme il est dit, représentant la totalité du capital social et exerçant les pouvoirs de l'assemblée, a pris la résolution suivante:

1) Le Conseil de Gérance est composé de deux (2) Gérants. Sont appelés aux fonctions de Gérants pour une période indéterminée:

- M. Abdul Rahman Ahmad Al-Shaibi, né en 1965 à Qatar (Qatar), demeurant à Doha (Qatar); et
- M. Bruno Bagnouls, né le 9 mai 1971 à Nancy (Meurthe-et-Moselle (France)), 5, rue Guillaume Kroll, BP 2501, L-1025 Luxembourg, (Grand Duché de Luxembourg).

Conformément à l'article 10 des Statuts, la Société se trouvera engagée par la signature conjointe de deux Gérants.

2) Est appelée aux fonctions de commissaire pour une période indéterminée: DELOITTE SA, 3, route d'Arlon, BP 1173, L-8009 Strassen (Grand-Duché de Luxembourg).

3) Le siège social de la Société est établi au 5, rue Guillaume Kroll, BP 2501, L-1025 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg).

Déclaration

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que les comparants l'ont requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire des comparants, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: H. Janssen, J. Elvinger

Enregistré à Luxembourg, le 18 juin 2004, vol. 143S, fol. 98, case 11. – Reçu 125 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 juillet 2004.

J. Elvinger.

(057399.3/211/417) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juillet 2004.

VICTORIA HOLDING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R. C. Luxembourg B 101.716.

STATUTES

In the year two thousand and four, on the twenty-ninth of June.

Before Us Maître Joseph Elvinger, notary, residing in Luxembourg.

There appeared:

FINANCIERE VICTOR I, S.à r.l., a société à responsabilité limitée governed by the laws of Luxembourg, having its registered office at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, under the way of registration with the Luxembourg Trade and Companies' Register;

FINANCIERE VICTOR II, S.à r.l., a société à responsabilité limitée governed by the laws of Luxembourg, having its registered office at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, under the way of registration with the Luxembourg Trade and Companies' Register;

FINANCIERE VICTOR III, S.à r.l., a société à responsabilité limitée governed by the laws of Luxembourg, having its registered office at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882, Grand Duchy of Luxembourg, under the way of registration with the Luxembourg Trade and Companies' Register;

here represented by Mr Hubert Janssen, jurist, residing in Torgny, Belgium, by virtue of proxies given under private seal.

The said proxies, signed ne varietur by the proxy holder of the person appearing and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing parties, represented as stated here above, have requested the undersigned notary to state as follows the articles of association of a private limited liability company:

Corporate objectives - Duration - Name - Registered office

Art. 1. Form

There is formed a private limited liability company, which will be governed by the laws pertaining to such an entity (hereafter the «Company»), and in particular by the law of August 10th, 1915 on commercial companies as amended (hereafter the «Law»), as well as by the present articles of incorporation (hereafter the «Articles»), which specify in the articles 6, 7, 8 and 13 the exceptional rules applying to one member companies.

Art. 2. Corporate Objectives

The purpose of the Company shall be to acquire, hold, manage and dispose of participations, in any form whatsoever, in other Luxembourg or foreign enterprises, including but not limited to limited partnership; to acquire any shares, warrants, securities, rights and assets through participation, contribution, underwriting firm purchase or option, negotiation or in any other way and namely to acquire patents and licences, to manage and develop them; to grant to enterprises in which the Company has an interest, any assistance, loans, advances or guarantees; to issue convertible securities on a private basis; finally, to effect all transactions which are necessary or useful to fulfil its object as well as operations directly or indirectly described in this article, however without taking advantage of the Act of July 31st, 1929, on Holding Companies.

The Company may borrow and raise funds for the purpose listed above.

The Company may also perform all commercial, technical and financial operations, if these operations are likely to enhance the above-mentioned objectives.

Art. 3. Duration

The Company is formed for an unlimited period.

Art. 4. Name

The Company will have the name VICTORIA HOLDING, S.à r.l.

Art. 5. Registered Office

The registered office of the Company is established in the City of Luxembourg. The manager, or in case of plurality of managers, the board of managers is authorised to change the address of the Company inside the municipality of the statutory registered office.

It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its unitholders deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

Should a situation arise or be deemed imminent, whether military, political, economic or social, which would prevent the normal activity at the registered office of the Company, the registered office of the Company may be temporarily transferred abroad until such time as the situation becomes normalised; such temporary measures will not have any effect on this Company's nationality, which, notwithstanding this temporary transfer of the registered office, will remain a Luxembourg Company. The decision as to the transfer abroad of the registered office will be made by the manager, or in case of plurality of managers, by the board of managers.

The Company may have offices and branches, both in Luxembourg and abroad.

Capital - Units

Art. 6. Corporate Capital

The unit capital is fixed at EUR 12,500.- (twelve thousand five hundred Euro), represented by 250 (two hundred fifty) units of EUR 50.- (fifty Euro) each.

The capital may be changed at any time by a decision of the single unitholder (where there is only one unitholder) or by a decision of the unitholders' meeting, in accordance with article 13 of the Articles.

Art. 7. Units

Each unit entitles the holder thereof to a fraction of the Company's assets and profits of the Company in direct proportion to the number of units in existence.

Towards the Company, the Company's units are indivisible, since only one owner is admitted per unit. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of the single unitholder or of one of the unitholders.

Art. 8. Transfer of Units

In case of a single unitholder, the Company's units held by the single unitholder are freely transferable.

In the case of plurality of unitholders, the units held by each unitholder may be transferred by application of the requirements of article 189 of the Law.

Management

Art. 9. Board of Managers

The Company is managed by one or more managers. If several managers have been appointed, they will constitute a board of managers («conseil de gérance»). The manager(s) need not to be unitholders. The managers may be removed at any time, with or without cause, by a resolution of unitholders holding a majority of votes.

Art. 10. Powers of the Board of Managers

In dealing with third parties, the manager(s) will have all powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's objects and provided the terms of this article shall have been complied with.

All powers not expressly reserved by law or the present Articles to the general meeting of unitholders fall within the competence of the manager, or in case of plurality of managers, of the board of managers.

The powers and remunerations of any managers possibly appointed at a later date in addition to or in the place of the first managers will be determined in the act of nomination.

The manager(s) undertake(s) to exercise all of its or their rights as manager(s) of the Company in compliance with any letter of undertaking which may have been, or may be, entered into by the Company and/or by the manager(s).

The Company shall be bound by the sole signature of its single manager, and, in case of plurality of managers, by the sole signature of any one member of the board of managers.

The manager, or in case of plurality of managers, any one member of the board of managers may sub-delegate his powers for specific tasks to one or more ad hoc agents.

The manager, or in case of plurality of managers, any one member of the board of managers will determine any such agent's responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of his agency.

Art. 11. Meetings and Decisions of the Board of Managers

The meetings of the board of managers are convened by any two Managers. The board of managers may validly debate without prior notice if all the Managers are present or represented. A Manager can be represented at the meetings by one of his fellow members pursuant to a power of attorney.

The board of managers can only validly debate and take decisions if a majority of its members is present or represented by proxies. Any decisions by the board of managers shall be adopted by the simple majority.

One or more managers may participate in a meeting by means of a conference call or by any similar means of communication initiated from Luxembourg enabling thus several persons participating therein to simultaneously communicate with each other. Such participation shall be deemed equal to a physical presence at the meeting. Such a decision can be documented in a single document or in several separate documents having the same content signed by all the members having participated.

A written decision, signed by all the managers, is proper and valid as though it had been adopted at a meeting of the board of managers, which was duly convened and held.

Such a decision can be documented in a single document or in several separate documents having the same content signed by all the members of the board of managers.

Art. 12. Liability of Managers

The members of the board of managers assume, by reason of their position, no personal liability in relation to any commitment validly made by them in the name of the Company.

Unitholders decisions

Art. 13. Unitholders' Decisions

The single unitholder assumes all powers conferred to the general unitholders' meeting.

In case of a plurality of unitholders, each unitholder may take part in collective decisions irrespectively of the number of units, which he owns. Each unitholder has voting rights commensurate with his unitholding. Collective decisions are only validly taken insofar as they are adopted by unitholders owning more than half of the unit capital.

However, resolutions to alter the Articles may only be adopted by the majority of the unitholders owning at least three-quarter of the Company's unit capital, subject to the provisions of the Law.

Art. 14. Annual General Meeting of Unitholders

The annual general meeting of unitholders is held in the City of Luxembourg, at a date, time and place specified in the notice convening the meeting in Luxembourg.

Financial year - Balance sheet

Art. 15. Financial Year

The Company's financial year starts on the first of January and ends on the thirty first of December of each year.

Art. 16. Adoption of Financial Statements

At the end of each financial year, the Company's accounts are established and the board of managers prepares an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities.

Each unitholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

Art. 17. Distribution Rights

The gross profits of the Company stated in the annual accounts, after deduction of general expenses, amortization and expenses represent the net profit. An amount equal to five per cent (5%) of the net profit of the Company is allocated to the legal reserve, until this reserve amounts to ten per cent (10%) of the Company's unit capital.

The balance of the net profit may be distributed to the unitholder(s) in proportion to his/their unitholding in the Company.

Winding-up - Liquidation

Art. 18. Winding-up - Liquidation

At the time of winding up the Company the liquidation will be carried out by one or several liquidators, unitholders or not, appointed by the unitholders who shall determine their powers and remuneration.

A sole unitholder can decide to dissolve the Company and to proceed to its liquidation, assuming personally the payment of all its assets and liabilities, known or unknown of the Company.

Applicable law

Art. 19. Applicable Law

Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

Transitory provisions

The first accounting year shall begin on the date of the formation of the corporation and shall terminate on the 31 December 2004.

Subscription - Payment

The Articles having thus been established, the above-named Incorporators have subscribed for the 250 units as follows:

FINANCIERE VICTOR I, S.à.r.l.	84 units
FINANCIERE VICTOR II, S.à.r.l.	83 units
FINANCIERE VICTOR III, S.à.r.l.	83 units
Total:	<u>250 units</u>

All these units have been fully paid up, so that the sum of EUR 12,500.- (twelve thousand five hundred euro) is forthwith at the free disposal of the Company, as has been proved to the notary.

Estimate of costs

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with its incorporation, have been estimated at about thousand five hundred Euro.

General meeting

Immediately after the incorporation of the Company, the above-named person, representing the entirety of the subscribed capital and exercising the powers devolved to the meeting, passed the following resolutions:

1) Are appointed as managers for an undetermined period:

- Mr Edward A. Gilhuly, merchant banker, with professional address at Stirling Square, 7 Carlton Gardens, London SW1Y 5AD, England.

- Mr Todd Fisher, merchant banker, residing at 26 Abbotsbury Road, London W14 8ER, England, and

- Mr John Pfeffer, merchant banker, with professional address at Stirling Square, 7 Carlton Gardens, London SW1Y 5AD, England.

In accordance with article 10 of the Articles, the Company shall be bound by the sole signature of any one member of the board of managers.

2) The Company shall have its registered office at 5 rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

Declaration

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version. On request of the same appearing parties and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, he signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille quatre, le vingt-neuf juin.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

FINANCIERE VICTOR I, S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en voie d'être enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés du Luxembourg;

FINANCIERE VICTOR II, S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en voie d'être enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés du Luxembourg;

FINANCIERE VICTOR III, S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en voie d'être enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés du Luxembourg;

ici représentée par Monsieur Hubert Janssen, juriste, demeurant à Messancy, Belgique, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la comparante et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

Laquelle comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée dont elle a arrêté les statuts comme suit:

Objet - Durée - Dénomination - Siège

Art. 1^{er}. Forme

Il est formé une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois relatives à une telle entité (ci-après la «Société»), et en particulier la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales, telle que modifiée (ci-après la «Loi»), ainsi que par les présents statuts de la Société (ci-après les «Statuts»), lesquels spécifient en leurs articles 6, 7, 8 et 13 les règles exceptionnelles s'appliquant à la société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Art. 2. Objet Social

La Société a pour objet l'acquisition, la détention, la gestion et la disposition de participations, sous quelque forme que ce soit, dans d'autres sociétés luxembourgeoises et étrangères, comprenant mais non exclusivement des limited partnership; l'acquisition de toutes actions, warrants, sûretés, de tous titres, droits et actifs par voie de participation, d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat, de négociation et de toute autre manière et notamment l'acquisition de brevets et licences, leur gestion et mise en valeur; l'octroi aux entreprises dans lesquelles elle a un intérêt, de tous concours, prêts, avances ou garanties; l'émission de titres convertibles à titre privé; enfin, la Société peut accomplir toute opération se rattachant directement ou indirectement à son objet, sans bénéficier toutefois du régime fiscal particulier organisé par la loi du 31 juillet 1929 sur les sociétés holding.

La Société peut emprunter et réunir des fonds en vue de réaliser les objets tels qu'énumérés à l'alinéa précédent.

La Société peut également faire toutes opérations commerciales, techniques et financières, si ces opérations sont utiles à la réalisation de son objet tel que précédemment décrit.

Art. 3. Durée de la Société

La Société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 4. Dénomination Sociale

La Société a comme dénomination VICTORIA HOLDING, S.à r.l.

Art. 5. Siège Social

Le siège social de la Société est établi dans la Ville de Luxembourg. Le conseil de gérance est autorisé à transférer le siège de la Société à l'intérieur de la ville du siège statutaire.

Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une délibération de l'assemblée générale extraordinaire des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

Au cas où des événements extraordinaires d'ordre militaire, politique, économique ou social de nature à compromettre l'activité normale au siège social de la Société se seraient produits ou seraient imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise. La décision de transférer le siège social à l'étranger sera prise par le conseil de gérance.

La Société peut avoir des bureaux et des succursales tant au Luxembourg qu'à l'étranger.

Capital - Parts sociales

Art. 6. Capital Social

Le capital social est fixé à EUR 12.500,- (douze mille cinq cents Euro) représenté par 250 (deux cent cinquante) parts sociales d'une valeur nominale de EUR 50,- (cinquante Euro) chacune.

Le capital peut être modifié à tout moment par une décision de l'associé unique (quand il y a un seul associé) ou par une décision de l'assemblée générale des associés, en conformité avec l'article 13 des présents Statuts.

Art. 7. Parts Sociales

Chaque part sociale donne droit à son détenteur à une fraction des actifs et bénéfices de la Société, en proportion directe avec le nombre des parts sociales existantes.

Envers la Société, les parts sociales sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par part sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

La Société ne sera pas dissoute par suite du décès, de la suspension des droits civils, de l'insolvabilité ou de la faillite de l'associé unique ou d'un des associés.

Art. 8. Cession de Parts Sociales

Dans l'hypothèse où il n'y a qu'un seul associé, les parts sociales détenues par celui-ci sont librement transmissibles.

Dans l'hypothèse où il y a plusieurs associés, les parts sociales détenues par chacun d'entre eux ne sont transmissibles que moyennant l'application de ce qui est prescrit par l'article 189 de la Loi.

Gérance

Art. 9. Conseil de Gérance

La Société est gérée par un ou plusieurs gérants. Si plusieurs gérants sont nommés, ils constituent un conseil de gérance. Le(s) gérant(s) ne doivent pas obligatoirement être associés. Les gérants peuvent être révoqués à tout moment, avec ou sans justification, par une résolution des associés titulaires de la majorité des votes.

Art. 10. Pouvoirs du Conseil de Gérance

Dans les rapports avec les tiers, le(s) gérant(s) a(ont) tous pouvoirs pour agir au nom de la Société et pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformément à l'objet social et pourvu que les termes du présent article aient été respectés.

Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés par la Loi ou les Statuts seront de la compétence du gérant et en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance.

Les pouvoirs et rémunérations des gérants éventuellement nommés postérieurement en sus ou en remplacement des premiers gérants seront déterminés dans l'acte de nomination.

Le(s) gérant(s) s'engage(nt) à exercer ses (leurs) pouvoirs comme gérant(s) de la Société conformément aux termes de toute lettre d'engagement qui est ou pourrait être signée par la Société et/ou le(s) gérant(s).

La Société est valablement engagée par la signature du gérant et, en cas de pluralité de gérants, par la signature individuelle de chaque membre du conseil de gérance.

Le gérant ou en cas de pluralité de gérants, chaque membre du conseil de gérance, peut subdéléguer une partie de leurs pouvoirs pour des tâches spécifiques à un ou plusieurs agents ad hoc.

Le gérant ou en cas de pluralité de gérants, chaque membre du conseil de gérance, détermine les responsabilités et la rémunération quelconques (s'il y en a) de ces agents, la durée de leurs mandats ainsi que toutes autres conditions de leur mandat.

Art. 11. Réunions et décisions du Conseil de gérance

Les réunions du conseil de gérance seront convoquées par deux gérants. Le conseil de gérance pourra valablement délibérer sans convocation lorsque tous les gérants seront présents ou représentés. Un gérant peut être représenté à une réunion par un de ses collègues en vertu d'une procuration.

Le conseil de gérance ne pourra valablement délibérer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée par procurations. Toute décision du conseil de gérance doit être adoptée à la majorité simple.

Un ou plusieurs gérants peuvent participer à une réunion des gérants par conférence téléphonique ou par des moyens de communication similaires à partir du Luxembourg de telle sorte que plusieurs personnes pourront communiquer simultanément. Cette participation sera réputée équivalente à une présence physique lors d'une réunion. Cette décision pourra être documentée par un seul document ou par plusieurs documents séparés ayant le même contenu et signé(s) par les gérants y ayant participé.

Une décision écrite signée par tous les gérants sera aussi valable et efficace que si elle avait été prise lors d'une réunion du conseil dûment convoquée.

Cette décision pourra être documentée par un seul document ou par plusieurs documents séparés ayant le même contenu et signé(s) par tous les gérants.

Art. 12. Responsabilité des Gérants

Les membres du conseil de gérance ne contractent à raison de leur fonction aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société.

Décisions des associés**Art. 13. Décisions des Associés**

L'associé unique exerce tous pouvoirs qui lui sont conférés par l'assemblée générale des associés.

En cas de pluralité d'associés, chaque associé peut prendre part aux décisions collectives, quel que soit le nombre de parts qu'il détient. Chaque associé possède des droits de vote en rapport avec le nombre de parts détenues par lui. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles soient adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital social.

Toutefois, les résolutions modifiant les statuts de la Société ne peuvent être adoptés que par une majorité d'associés détenant au moins les trois quarts du capital social, conformément aux prescriptions de la Loi.

Art. 14. Assemblée Générale Annuelle

L'assemblée générale annuelle des actionnaires se réunit chaque année dans la Ville de Luxembourg, à la date, l'heure et l'endroit indiqués dans les convocations.

Exercice social - Comptes annuels**Art. 15. Exercice Social**

L'année sociale commence le premier janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

Art. 16. Résultats Sociaux

Chaque année, à la fin de l'exercice social, les comptes de la Société sont établis et le conseil de gérance prépare un inventaire comprenant l'indication de la valeur des actifs et passifs de la Société.

Tout associé peut prendre connaissance desdits inventaires et bilan au siège social.

Art. 17. Répartition des Bénéfices

Les profits bruts de la Société repris dans les comptes annuels, après déduction des frais généraux, amortissements et charges constituent le bénéfice net. Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la constitution de la réserve légale, jusqu'à celle-ci atteigne dix pour cent (10%) du capital social.

Le solde des bénéfices nets peut être distribué aux associés en proportion avec leur participation dans le capital de la Société.

Dissolution - Liquidation**Art. 18. Dissolution - Liquidation**

Au moment de la dissolution de la Société, la liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui détermineront leurs pouvoirs et rémunérations.

Un associé unique peut décider de dissoudre la Société et de procéder à sa liquidation en prenant personnellement à sa charge tous les actifs et passifs, connus et inconnus, de la Société.

Loi applicable

Art. 19. Loi applicable

Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une prévision spécifique par les Statuts, il est fait référence à la Loi.

Dispositions transitoires

Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se termine le 31 décembre 2004.

Souscription - Libération

Les Statuts de la Société ayant ainsi été arrêtés, les Fondateurs déclarent souscrire l'ensemble des 250 parts sociales comme suit:

FINANCIERE VICTOR I, S.à.r.l.	84 parts
FINANCIERE VICTOR II, S.à.r.l.	83 parts
FINANCIERE VICTOR III, S.à.r.l.	83 parts
Total:	<u>250 parts</u>

Toutes les parts sociales ont été intégralement libérées par des versements en numéraire de sorte que la somme de EUR 12.500,- (douze mille cinq cents Euro) se trouve dès à présent à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève à environ mille cinq cents Euro.

Assemblée générale

Immédiatement après la constitution de la Société, le comparant précité, représentant la totalité du capital social, exerçant les pouvoirs de l'assemblée, a pris les résolutions suivantes:

1) Sont nommés comme gérants pour une durée indéterminée:

- M. Edward A. Gilhuly, banquier commercial, avec adresse professionnelle à Stirling Square, 7 Carlton Gardens, Londres SW1Y 5AD, Angleterre.

- M. Todd Fisher, banquier commercial, demeurant à 26 Abbotsbury Road, Londres W14 8ER, Angleterre, et

- M. John Pfeffer, banquier commercial, avec adresse professionnelle à Stirling Square, 7 Carlton Gardens, Londres SW1Y 5AD, Angleterre.

Conformément à l'article 10 des Statuts, la Société sera engagée par la signature du gérant et, en cas de pluralité de gérants, par la signature conjointe de deux des membres du conseil de gérance.

2) Le siège social de la Société est établi au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg.

Déclaration

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que les comparants l'ont requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire des comparants, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: H. Janssen, J. Elvinger

Enregistré à Luxembourg, le 7 juillet 2004, vol. 144S, fol. 30, case 1. – Reçu 125 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 juillet 2004.

J. Elvinger.

(057330.3/211/368) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juillet 2004.